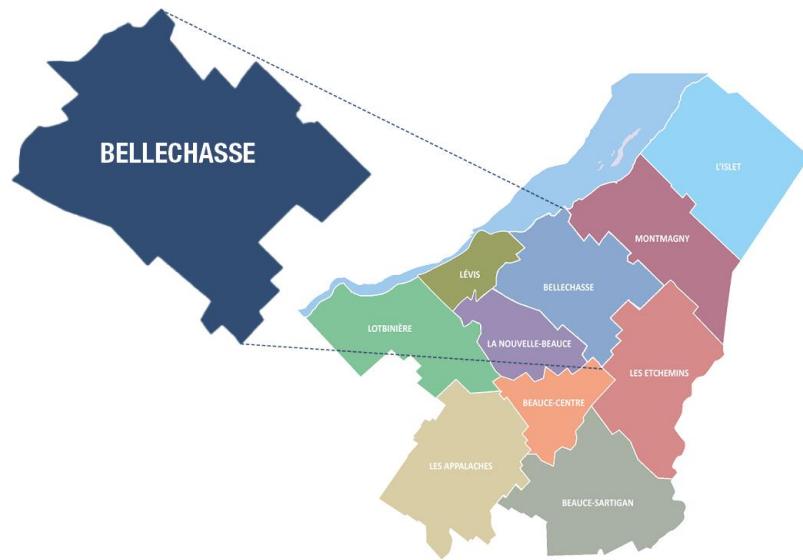




4^e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de Bellechasse



Préparé par la Direction de santé publique
Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM)

Le 24 février 2025

4^e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de Bellechasse est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Auteures :

Mme Caroline Duchaine

Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Judith Montminy

Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Colette Niyigena

Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Pier-Anne Paquet-Gagnon

Coordonnatrice professionnelle, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Sylvie Veilleux

Technicienne en recherche psychosociale, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Sous la direction de :

Dre Liliana Romero

Directrice de santé publique

Mme Nathalie Parent

Directrice adjointe de santé publique

Avec la contribution de :

M. Éric Lemieux

Agent de planification, programmation et recherche, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire

Mme Marie-Josée Roy

Organisatrice communautaire, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire

Mise en page et révision du texte :

Mme Sarah St-Louis

Technicienne en administration

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : www.cisss.ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Les termes hommes et femmes utilisés dans ce portrait font référence aux informations présentes dans les bases de données consultées et ne correspondent pas nécessairement au sexe assigné à la naissance ni au genre. Certaines personnes trans ou non-binaires peuvent donc être classées incorrectement dans notre analyse des données.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2025

Table des matières

| | |
|---|-----|
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES | III |
| FAITS SAILLANTS | V |
| INTRODUCTION | IX |
| 1. Communautés locales de la MRC de Bellechasse | 1 |
| 1.1. Population..... | 1 |
| 1.2. Zones rurales et urbaines | 3 |
| 2. Défavorisation matérielle et sociale | 5 |
| 3. Population générale | 10 |
| 3.1. Revenu | 10 |
| 3.2. Faible scolarité | 14 |
| 3.3. Personnes sans emploi | 15 |
| 3.4. Logement..... | 17 |
| 3.5. Immigration..... | 23 |
| 3.6. Personnes de minorité visible..... | 24 |
| 3.7. Langue..... | 25 |
| 3.8. Mobilité | 27 |
| 3.9. Lieu de travail dans une autre MRC | 28 |
| 4. Familles | 30 |
| 4.1. Revenu médian des familles | 31 |
| 4.2. Familles avec enfant..... | 32 |
| 4.3. Familles monoparentales | 35 |
| 5. Jeunes de 0 à 24 ans..... | 41 |
| 5.1. Enfants de 0 à 5 ans..... | 43 |
| 5.2. Revenu | 44 |
| 5.3. Emploi..... | 46 |
| 6. Aînés..... | 47 |
| 6.1. Aînés de 75 ans et plus | 49 |
| 6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs | 50 |
| 6.3. Revenu | 52 |
| 6.4. Faible scolarité | 54 |
| 6.5. Emploi..... | 55 |
| 6.6. Personnes aînées vivant seules | 56 |
| 6.7. Incapacités | 57 |
| ANALYSE ET RÉFLEXION POUR SOUTENIR LA MOBILISATION..... | 59 |
| Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs | 61 |
| RÉFÉRENCES | 63 |

Liste des sigles et acronymes

AD : Aire de diffusion

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

DSPublique : Direction de santé publique

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

MFR-Apl : Mesure de faible revenu après impôt

MPC : Mesure du panier de consommation

MRC : Municipalité régionale de comté

PVSSM : Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Faits saillants

Ce portrait est présenté afin de mieux connaître les caractéristiques démographiques et socio-économiques des **25 communautés locales de la MRC de Bellechasse**.



Démographie

- La MRC de Bellechasse comprend **38 000 personnes**, représentant 9,0 % de la population de Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de **croissance** de la population de 2,1 % depuis 2016, ce qui est **inférieur à celui de la région** (3,1 %).
- **4 communautés locales** se distinguent par un taux de **décroissance plus important**, soit de 3,4 % ou plus :
 - Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - Saint-Anselme centre
 - Saint-Philémon
 - Beaumont intérieur



Défavorisation matérielle et sociale

- En comparaison avec le reste de la région, la **défavorisation matérielle** est assez présente dans cette MRC, avec près de la moitié des communautés locales qui sont défavorisées matériellement, dont **6** très défavorisées.
- **2 autres communautés locales** sont **défavorisées matériellement et socialement** :
 - Armagh
 - Sainte-Claire est



Revenu et pauvreté

- Le **revenu médian** dans la MRC de Bellechasse (37 200 \$) **est similaire** à celui de la région (37 200 \$).
- Le **taux de pauvreté** selon la mesure du panier de consommation est de 3,3 %, ce qui est **légèrement inférieur** à celui de la région (3,9 %).



Faible scolarité chez les 25 ans et plus

- Dans la MRC, 19,1 % des personnes de 25 ans et plus n'ont aucun diplôme, une **proportion plus élevée que celle de la région** (17,8 %).
- **4 communautés locales** affichent une proportion élevée de faible scolarité, soit de 26,8 % et plus :
 - Saint-Philémon
 - Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - Armagh
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
- Cette proportion a **augmenté de façon plus importante** dans **6** communautés locales.



Personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans

- La proportion de personnes sans emploi, qui est de 18,5 %, **est similaire** à celle de la région (18,7 %).



Logement inadéquat

- La proportion des ménages habitant un logement inadéquat (3,3 %) **est similaire à celle de la région** (3,0 %). Toutefois, **11** communautés locales présentent une proportion élevée de ménages habitant des logements inadéquats, soit de 3,1 % et plus.
- Cette proportion a augmenté de 0,1 % et plus dans **7** communautés locales.



Familles

- Le **revenu médian des familles** de Bellechasse est de 82 000 \$ par année, ce qui est **légèrement inférieur à celui observé dans la région** (83 000 \$).
- La **proportion de familles monoparentales de la MRC** (11,6 %) est **inférieure à celle de la région** (13,0 %).
- La communauté locale de [Saint-Henri centre](#) affiche une proportion élevée de familles monoparentales, soit de 15,3 %.
- De plus, **4** communautés locales connaissent une augmentation plus importante de cette proportion entre 2016 et 2021, soit de 1,5 % et plus :
 - [Saint-Henri Les Rivières](#)
 - [Saint-Vallier](#)
 - [Saint-Henri périphérie](#)
 - [Saint-Michel-de-Bellechasse littoral](#)



Jeunes

- La proportion de **jeunes de 0 à 24 ans** dans la MRC de Bellechasse (26,7 %) est **similaire à celle de la région** (26,2 %). La population de jeunes augmente légèrement depuis 2016 avec un taux de **croissance** de 0,8 %.
- **4** communautés locales affichent une proportion faible de jeunes de 0 à 24 ans, soit de 20,7 % et moins :
 - [Saint-Philémon](#)
 - [Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland](#)
 - [Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester](#)
 - [Saint-Damien-de-Buckland](#)
- **3** communautés locales se distinguent avec **une décroissance plus importante** des jeunes, soit de 10,3 % et plus depuis 2016 :
 - [Saint-Philémon](#)
 - [Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester](#)
 - [Saint-Anselme centre](#)
- **3** communautés locales affichent une proportion plus faible d'enfants de **0 à 5 ans**, soit de 4,4 % et moins :
 - [Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester](#)
 - [Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland](#)
 - [Saint-Philémon](#)
- **4** communautés locales affichent une **proportion élevée de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu**, soit de 10,0 % et plus :
 - [Saint-Philémon](#)
 - [Armagh](#)
 - [Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester](#)
 - [Saint-Malachie](#)



Aînés

- La proportion d'**aînés** dans la MRC **est similaire à celle de la région** (23,3 %), représentant 22,7 % de la population. Cependant, le taux de croissance des aînés est plus faible (0,6 %) que celui observé dans la région depuis 2016 (19,7 %).
- **2** communautés locales présentent un taux de **croissance des aînés plus important**, soit de 30,7 % et plus :
 - [Saint-Malachie](#)
 - [Saint-Nérée-de-Bellechasse](#)
- Le **revenu moyen des aînés** dans la MRC (34 640 \$) est **semblable** à celui observé dans la région (36 400 \$).

- Pour 4 communautés locales, **la proportion d'aînés vivant dans un ménage à faible revenu a augmenté de façon plus importante** depuis 2016, soit de 5,1 % et plus :
 - Saint-Henri centre
 - Saint-Anselme centre
 - Saint-Gervais
 - Saint-Philémon
- **La proportion d'aînés vivant seuls** dans la MRC, qui est de 26,2 %, **est plus faible que celle de la région** (28,3 %).
- **2** communautés locales présentent une proportion élevée d'aînés vivant seuls, soit de 31,9 % et plus :
 - [Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester](#)
 - [Saint-Damien-de-Buckland](#)

En terminant, la mobilisation communautaire est pleinement active sur le territoire de Bellechasse et marquée d'une collaboration sentie entre les acteurs locaux afin de promouvoir le bien-être et la résilience des communautés locales. Plusieurs actions et initiatives sont ainsi déployées pour répondre aux besoins populationnels du territoire, ciblant notamment la réussite éducative des jeunes, la sécurité alimentaire, le logement social, ainsi que le soutien aux aînés et aux personnes en situation de pauvreté.

Introduction

Depuis plus de 15 ans, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publie des portraits sur la caractérisation des communautés locales de la région. Entre 2009 et 2021, 3 éditions ont été publiées. Les retombées qui découlent de ces productions sont bien établies¹. Cette nouvelle édition est proposée toujours avec la même finalité, celle de mieux connaître les réalités locales et ainsi soutenir le développement de nos communautés locales.

Les communautés locales sont des entités relativement homogènes aux plans géographique et humain, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Sur le plan géographique, elles sont délimitées à partir des aires de diffusion² de Statistique Canada et peuvent comprendre d'une à 14 aires de diffusion. Sur le plan humain, elles sont identifiées lors de consultations auprès d'acteurs locaux, incluant des professionnels du CISSS de Chaudière-Appalaches, des représentants municipaux, des organismes communautaires, des citoyens et des membres actifs de la communauté.

Les portraits de cette 4^e édition présentent les données de 2021 de manière différente et adaptée aux besoins exprimés par les divers partenaires. Des rapports synthèses pour chaque MRC sont produits et accompagnés par la diffusion [d'infographies interactives](#). De plus, les données complètes, sous forme de tableaux interactifs, sont mises à la disposition des partenaires selon la demande.

Objectifs

La finalité de la démarche est de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie des citoyens, d'adapter les services de soins et santé et de **réduire les inégalités sociales de santé** dans la région de la Chaudière-Appalaches. Ces inégalités représentent des écarts de santé et de bien-être injustes et évitables entre les individus associés à des avantages ou des désavantages sociaux et économiques tels que le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, le soutien et le réseau social (Aiach, 2010). Les personnes dont le statut socio-économique est moins favorable ont plus de risques de présenter une moins bonne santé que celles dont le statut est plus favorable.

Les objectifs de la démarche de la caractérisation des communautés locales sont :

- **Inform**er tous les acteurs impliqués dans le développement des communautés locales sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des communautés locales pour leur permettre de mieux cibler les besoins et les interventions.
- **Favoriser** le partenariat et faciliter la mobilisation des partenaires communautaires et intersectoriels.
- **Adapter les services de soins et santé aux réalités locales**.
- **Soutenir** la prise de décision à l'aide d'une approche permettant l'identification des inégalités sociales de santé.
- **Sensibiliser** et informer la population sur les caractéristiques propres à la communauté dans laquelle ils vivent.

¹ Les retombées ont été documentées dans le cadre d'une étude évaluative réalisée par l'INSPQ : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir : évaluation de la démarche de caractérisation des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches. Faits saillants. Direction du développement des individus et des communautés locales. INSPQ. Avril 2013.

² Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable. Il s'agit de la plus petite région géographique pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont diffusées. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2021, la population des AD varie de 95 à 3 190, pour une moyenne de 595 personnes.

Contenu

Chaque section du rapport est une synthèse faisant ressortir les faits saillants des communautés locales de la MRC, globalement et pour des populations spécifiques, soit **les familles, les jeunes et les aînés**.



Tout au long du document, **les définitions** sont mises en évidence par des zones de texte de couleur vert clair et marquées d'un symbole d'information.

Les principaux constats ressortant de l'analyse des données sont résumés dans des encadrés.

Quelques considérations méthodologiques

Les données utilisées pour cette 4^e édition de la Caractérisation des communautés locales proviennent des recensements canadiens de 2021 et de 2016. L'analyse réalisée présente des symboles et couleurs lorsque possible afin de faciliter la lecture et l'interprétation des données :

| | Défavorable | Favorable | Ni favorable, ni défavorable |
|---------------------|-------------|-----------|------------------------------|
| Valeur plus élevée | + | + | + |
| Valeur moins élevée | - | - | - |
| Augmentation | ↑ | ↑ | ↑ |
| Diminution | ↓ | ↓ | ↓ |
| Changement | 🚩 | 🚩 | Non applicable |

Pour l'**état de situation en 2021**, les communautés locales sont classées en 3 groupes⁵ :

- **Dans le quintile supérieur** : un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus élevées**, soit une valeur plus grande ou égale au quintile supérieur (environ 47 communautés locales sur les 236).
- **Dans le quintile inférieur** : un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus faibles**, soit une valeur plus petite ou égale au quintile inférieur.
- **Dans les quintiles intermédiaires** : un groupe de 60 % des communautés locales, soit celles qui se retrouvent entre les quintiles inférieur et supérieur (environ 142 communautés locales sur les 236). Dans le texte, une étoile* sera utilisée pour indiquer qu'il s'agit de l'étendue des valeurs de ces quintiles.

Pour les indicateurs présentés en pourcentage, l'**évolution entre 2016 et 2021** est calculée par la différence entre les proportions³ de chaque année. Pour les nombres de populations, l'évolution est calculée par un taux de croissance ou de décroissance lorsque la population diminue⁴. Pour les indicateurs de revenus, l'évolution est calculée par un pourcentage d'augmentation ou de diminution⁵. Les communautés locales sont ensuite classées en 3 groupes selon la méthodologie précédente⁶ :

- Dans les quintiles supérieur et inférieur : 2 groupes de 20 % des communautés locales qui se retrouvent aux extrêmes pour les changements entre 2016 et 2021.
- Dans les quintiles intermédiaires : 1 groupe de 60 % des communautés locales avec un changement entre 2016 et 2021 qui se situe autour de la moyenne régionale.

³ Différence en points de pourcentage = Proportion en 2021 - Proportion en 2016.

⁴ Taux de croissance ou décroissance = (population en 2021 - population en 2016) / population en 2016

⁵ Pourcentage d'augmentation ou de diminution = (Revenu en 2021 - Revenu en 2016) / Revenu en 2016

⁶ Pour certains indicateurs, la catégorisation par quintile n'était pas possible en raison du grand nombre de communautés locales avec une proportion de 0 % ou n'ayant subi aucun changement entre 2016 et 2021. S'il y a lieu, une note de bas de page est présente.

1. Communautés locales de la MRC de Bellechasse

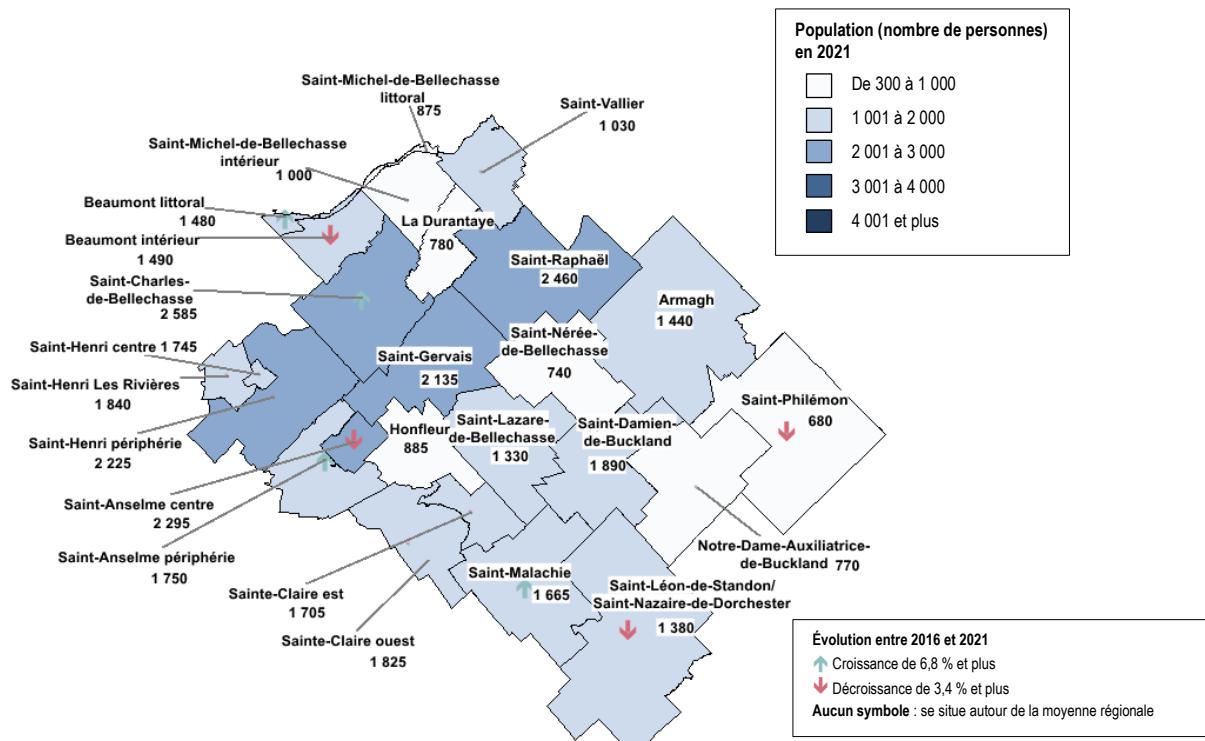
1.1. Population

La [MRC de Bellechasse](#) comprend **38 000 personnes**, dont 18 410 femmes (48,4 %) et 19 590 hommes (51,6 %). Elle représente **9,0 % de la population de la région** de la Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de croissance de la population de 2,1 % depuis 2016. Ce taux est légèrement inférieur au taux global de la région (3,1 %) et du Québec (4,1 %).

La MRC de Bellechasse compte **25 communautés locales**, comprenant entre 680 et 2 585 personnes (carte 1). Elles sont réparties en **2 zones** :

- **MRC de Bellechasse pôle 1** : 26 970 personnes et **17** communautés locales :
 - 2 à Saint-Anselme (centre et périphérie)
 - 3 à Saint-Henri (centre, périphérie et Les Rivières)
 - 2 à Sainte-Claire (est et ouest)
 - 2 à Beaumont (intérieur et littoral)
 - 2 à Saint-Michel-de-Bellechasse (intérieur et littoral)
 - 6 qui couvrent les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Gervais, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Saint-Vallier, Honfleur et La Durantaye
- **MRC de Bellechasse pôle 2** : 11 025 personnes et **8** communautés locales :
 - Saint-Raphaël
 - Saint-Damien-de-Buckland
 - Saint-Malachie
 - Armagh
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse
 - Saint-Philémon
 - Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester qui regroupe les 2 municipalités

Carte 1. Population en 2021 et évolution entre 2016 et 2021



Évolution entre 2016 et 2021

- Dans 17 communautés locales, l'évolution de la population se situe entre un taux de décroissance de 3,3 % et un taux de croissance de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (3,4 % et plus) :
- Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester (-7,4 %)
 - Saint-Anselme centre (-6,3 %)
 - Saint-Philémon (-4,9 %)
 - Beaumont intérieur (-4,5 %)



- 4 communautés locales présentent un taux de croissance plus important (6,8 % et plus) :
- Saint-Anselme périphérie (+17,4 %)
 - Saint-Malachie (+9,5 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (+7,9 %)
 - Beaumont littoral (+6,9 %)

1.2. Zones rurales et urbaines



Une **zone urbaine** (aussi appelée « centre de population ») se définit par une zone géographique qui contient au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Toutes les zones géographiques situées à l'extérieur des zones urbaines sont classées dans la catégorie des **zones rurales**. À l'intérieur d'une communauté locale, il peut y avoir à la fois une ou des zones urbaines et une ou des zones rurales. On obtient ainsi le pourcentage de la population de chaque communauté locale qui vit dans une zone urbaine et le pourcentage qui vit dans une zone rurale.

Dans la MRC de Bellechasse, en 2021, **12 815 personnes (33,7 %) vivent en zone urbaine**. Cette proportion est **plus faible que celle observée dans la région (61,5 %)** et celle du Québec (81,0 %). La proportion de personnes vivant en zone urbaine a diminué de 0,7 % entre 2016 et 2021 dans la MRC de Bellechasse, alors que la région a augmenté (0,5 %), ainsi que le Québec (0,5 %).

- **8 communautés locales ont 50 % et plus de leur population vivant en zone urbaine :**
 - Saint-Anselme centre (86,7 %)
 - Sainte-Claire est (81,5 %)
 - Saint-Henri centre (80,8 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (80,0 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (63,5 %)
 - Beaumont littoral (60,8 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (54,5 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (52,4 %)
- **17 communautés locales ont moins de 50 % de leur population vivant en zone urbaine, dont 12 communautés locales sont considérées entièrement rurales :**
 - Sainte-Claire ouest (46,4 %)
 - Saint-Raphaël (44,3 %)
 - Saint-Anselme périphérie (42,3 %)
 - Beaumont intérieur (21,1 %)
 - Saint-Vallier (0 %)
 - La Durantaye (0 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (0 %)
 - Saint-Henri périphérie (15,7 %)
 - Honfleur (0 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (0 %)
 - Saint-Gervais (0 %)
 - Saint-Malachie (0 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester (0 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (0 %)
 - Saint-Philémon (0 %)
 - Armagh (0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021⁷

- Dans **15** communautés locales, le pourcentage de personnes habitant en zone urbaine est demeuré sensiblement le même (entre une diminution de 0,6 % et une augmentation de 1,1 %).
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5** communautés locales affichent une augmentation plus importante (1,2 % et plus) :
- Saint-Anselme périphérie (+7,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+6,1 %)
 - Saint-Anselme centre (+3,9 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+1,9 %)
 - Beaumont intérieur (+1,6 %)



- 5** communautés locales affichent une diminution plus importante (0,7 % et moins) :
- Sainte-Claire ouest (-14,8 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-9,4 %)
 - Beaumont littoral (-4,2 %)
 - Saint-Raphaël (-2,3 %)
 - Saint-Henri périphérie (-1,4 %)

⁷ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %.

2. Défavorisation matérielle et sociale



La défavorisation matérielle et sociale est un élément important de la caractérisation des communautés locales.

- **La défavorisation matérielle** reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire. Elle est évaluée par des caractéristiques socio-économiques telles que l'emploi, le revenu et la scolarité.
- **La défavorisation sociale** réfère à la fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté. Elle est évaluée par des caractéristiques sociales telles que le fait de vivre dans une famille monoparentale, de vivre seul ou d'être séparé, divorcé ou veuf.

Une communauté est considérée défavorisée si elle se situe sous le niveau atteint par la majorité des communautés locales, pour une ou plusieurs de ces caractéristiques socio-économiques.

La défavorisation matérielle et sociale est associée à un moins bon état de santé et de bien-être et reflète ainsi les inégalités sociales de santé (Stringhini et al., 2017). Afin d'évaluer cette défavorisation, **l'indice de défavorisation matérielle et sociale est utilisé**. Celui-ci regroupe 6 indicateurs répartis en 2 échelles (matérielle et sociale) (figure 1).

Figure 1. Les indicateurs permettant de calculer l'indice de défavorisation matérielle et sociale

| Défavorisation matérielle | | Défavorisation sociale | |
|---------------------------|---|------------------------|---|
| | Proportion de la population sans emploi | | Proportion de la population vivant seule |
| | Proportion de la population sans diplôme d'études secondaires | | Proportion de familles monoparentales |
| | Revenu moyen | | Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves |

Tous les indicateurs sont calculés dans la population de 15 ans et plus et ajustés en fonction de l'âge et du genre de la population du Québec en 2016, à l'exception de celui sur les familles monoparentales.

Légendes de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice est divisé en quintiles correspondant au niveau de défavorisation pour chacune des échelles (matérielle et sociale). Ainsi, chaque communauté locale est placée dans une case correspondant à sa situation matérielle (dans l'axe vertical) et à sa situation sociale (dans l'axe horizontal). Les quintiles sont ensuite regroupés en 9 catégories de défavorisation illustrées par des couleurs différentes. Les zones rouges et les zones bleues comportent une seule dimension de défavorisation, alors que les zones lilas et violettes combinent les 2 dimensions de défavorisation.

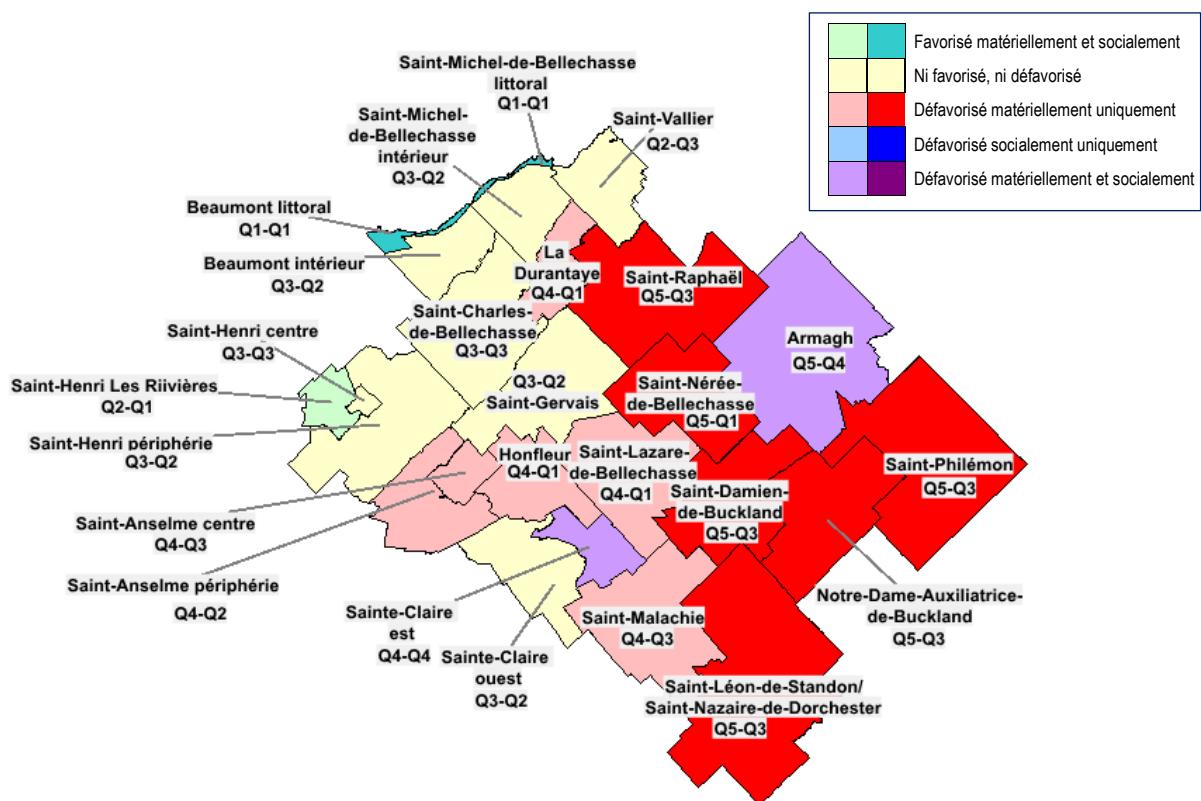
| Quintiles de l'indice de défavorisation | | | | | Catégories de l'indice de défavorisation | | |
|---|--------------------|------------------------|-------|-------|--|---|-----------------------------------|
| Défavorisation matérielle | | Défavorisation sociale | | | | | |
| Très favorisé (Q1) | | Q1-Q2 | | | Très défavorisé (Q5) | | |
| Très défavorisé (Q5) | Très favorisé (Q1) | Q1-Q2 | Q1-Q3 | Q1-Q4 | Q1-Q5 | Très favorisé matériellement et socialement | |
| | | Q2-Q1 | Q2-Q2 | Q2-Q3 | Q2-Q4 | Favorisé matériellement et socialement | |
| | | Q3-Q1 | Q3-Q2 | Q3-Q3 | Q3-Q4 | Ni favorisé, ni défavorisé | |
| | | Q4-Q1 | Q4-Q2 | Q4-Q3 | Q4-Q4 | Défavorisé matériellement uniquement | Défavorisé socialement uniquement |
| | | Q5-Q1 | Q5-Q2 | Q5-Q3 | Q5-Q4 | Très défavorisé matériellement | Très défavorisé socialement |
| | | | | | | Défavorisé matériellement et socialement | |
| | | | | | | Très défavorisé matériellement et socialement | |

Vision régionale en 2021

Comparaison des communautés locales de la MRC de Bellechasse avec les 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- 3 communautés locales sont **favorisées matériellement et socialement**, dont 2 très favorisées.
- 8 communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- 12 communautés locales sont **défavorisées matériellement**, dont 6 très défavorisées.
- **Aucune** communauté locale n'est **défavorisée socialement**.
- 2 communautés locales sont **défavorisées matériellement et socialement**.

Carte 2. *Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision régionale, 2021*

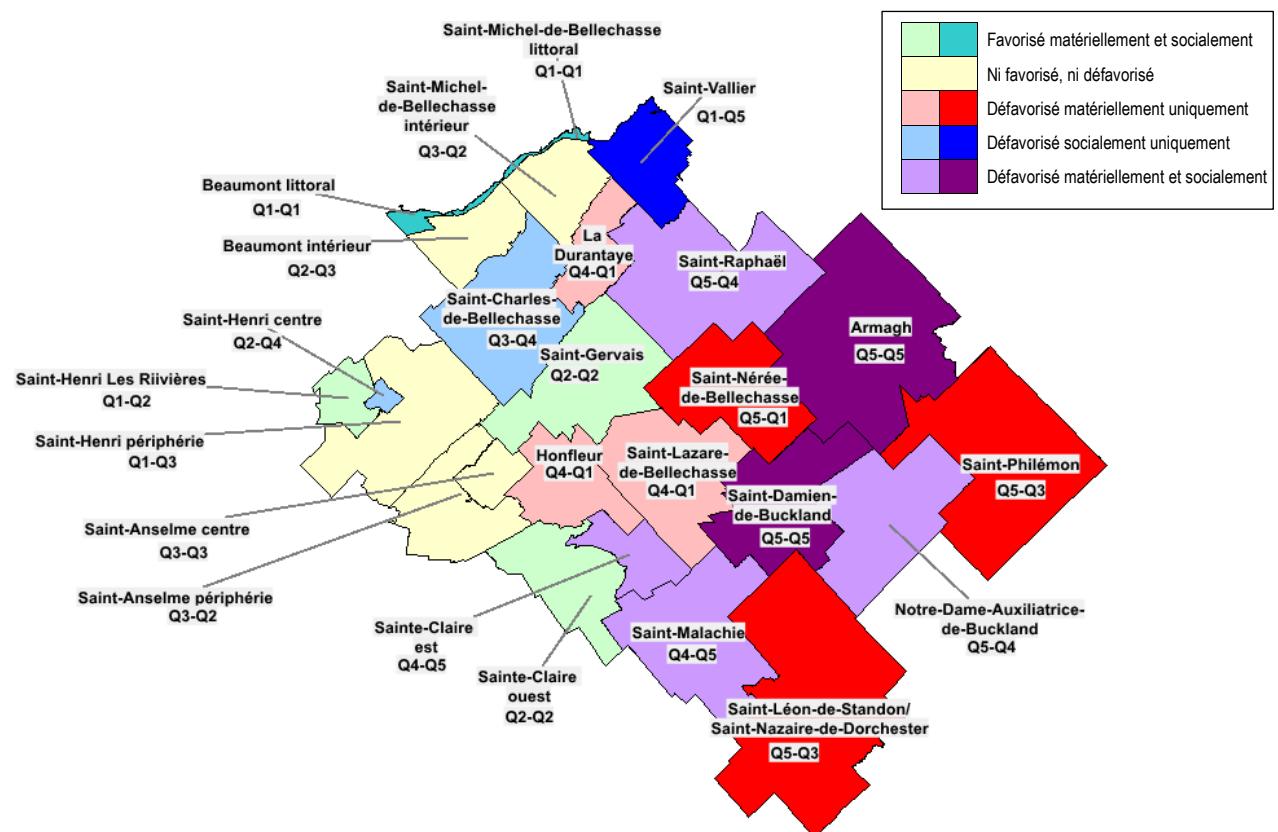


Vision locale en 2021

Comparaison des 25 communautés locales de la MRC de Bellechasse entre elles :

- 5 communautés locales sont **favorisées matériellement et socialement**, dont 2 très favorisées.
- 5 communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- 6 communautés locales sont **défavorisées matériellement**, dont 3 très défavorisées.
- 3 communautés locales sont **défavorisées socialement**, dont 1 très défavorisée.
- 6 communautés locales sont **défavorisées matériellement et socialement**, dont 2 très défavorisées.

Carte 3. Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision locale en 2021



Comparaison avec la Caractérisation des communautés locales de 2016

Vision régionale 2016-2021

- 16 communautés locales de la MRC de Bellechasse sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.
- 5 communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021, dont **1 est montée de 2 catégories** :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral
- 4 communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure** en 2021, dont **1 est descendue de 2 catégories** en 2021 :
 - Saint-Anselme périphérie

Vision locale 2016-2021

- 9 communautés locales de la MRC de Bellechasse sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.
- 8 communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021, dont **2 sont montées de 2 catégories** :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur
 - Saint-Gervais
- 8 communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure** en 2021, dont **2 sont descendues de 2 catégories** :
 - Saint-Vallier
 - Saint-Damien-de-Buckland

3. Population générale

Cette section présente des caractéristiques socio-économiques appliquées à tous les groupes d'âge. Elle aborde des thèmes tels le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, l'immigration, la langue et les déménagements.

3.1. Revenu

3.1.1. *Revenu médian après impôt*



Le revenu médian après impôt est calculé dans la population de 15 ans et plus et permet d'avoir une bonne idée des revenus de la population en limitant l'influence des revenus très élevés. Une personne qui gagne le revenu médian peut affirmer que la moitié de la population gagne moins qu'elle et que l'autre moitié gagne plus. S'il n'y a pas d'extrême, le revenu médian est similaire au revenu moyen.

Le **revenu médian dans la MRC de Bellechasse (37 200 \$) est identique** à celui de la région (37 200 \$), mais légèrement plus élevé que celui au Québec (36 400 \$). Une augmentation de 22,3 % du revenu médian est observée de 2016 à 2021 dans la MRC. Cette augmentation est similaire à celle observée dans la région (21,3 %), mais légèrement plus faible que celle du Québec (23,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- Le revenu médian des communautés locales de la MRC varie de 29 200 \$ à 44 000 \$.
- 17 communautés locales de la MRC de Bellechasse ont un revenu médian se situant entre 32 400 \$ et 40 000 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 4 communautés locales présentent un revenu médian plus faible (32 300 \$ et moins) :
 - Saint-Philémon
 - Armagh
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - +** 4 communautés locales affichent un revenu médian plus élevé (40 100 \$ et plus) :
 - Beaumont littoral
 - Saint-Henri Les Rivières
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral
 - Beaumont intérieur

Évolution entre 2016 et 2021

- 16 communautés locales de la MRC de Bellechasse présentent une augmentation du revenu médian se situant entre 17,2 % et 25,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 5 communautés locales affichent une augmentation moins importante (17,1 % et moins) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+12,3 %)
 - Beaumont littoral (+13,9 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+15,6 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+15,7 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+15,9 %)
 - 4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (26,0 % et plus) :
 - Beaumont intérieur (+33,7 %)
 - Saint-Philémon (+28,5 %)
 - Saint-Henri périphérie (+28,0 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+26,1 %)

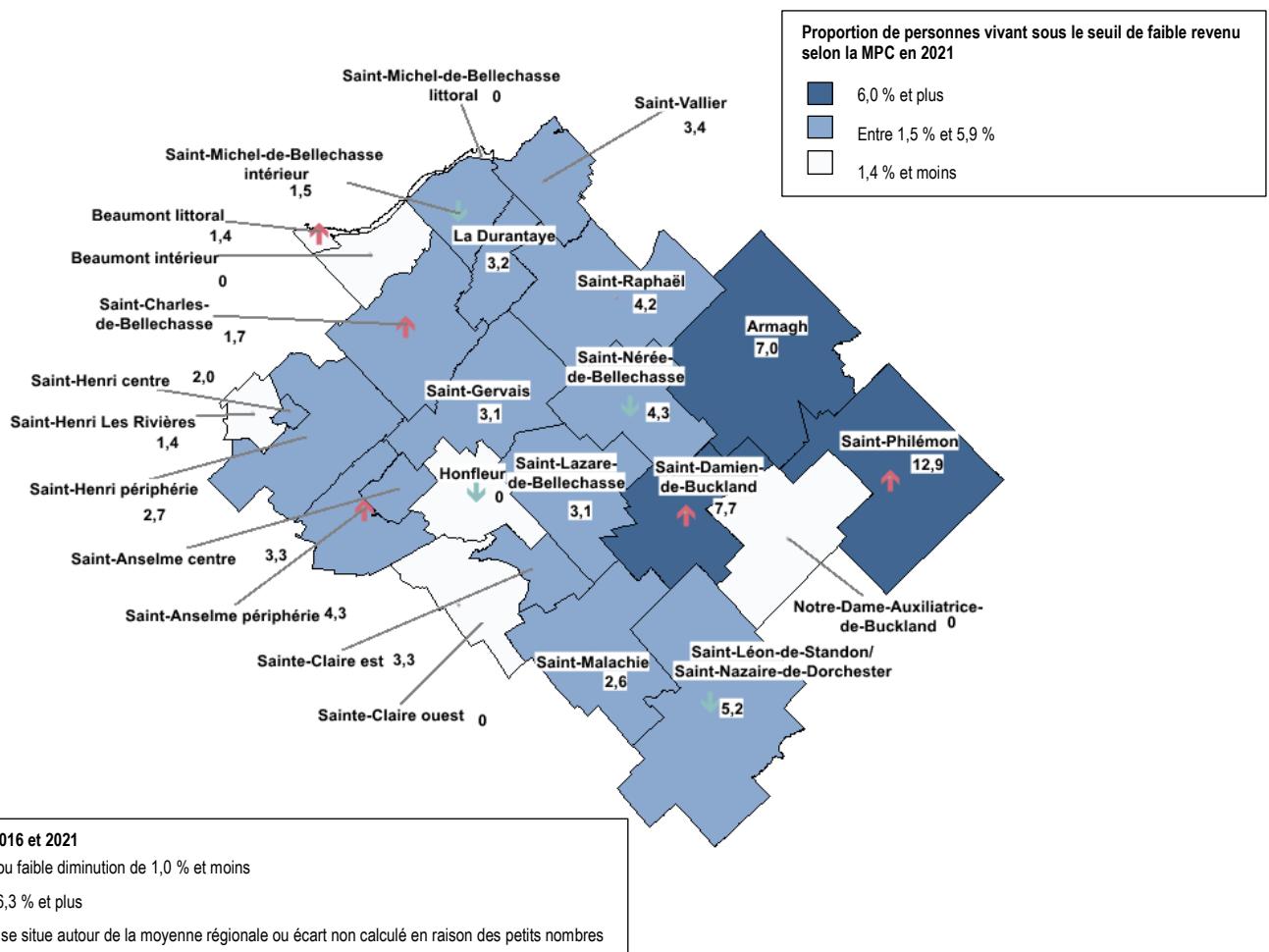
3.1.2. Mesure de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)



La mesure du panier de consommation (MPC) représente le coût d'un ensemble de biens et services, incluant nourriture, vêtements, logement, transport et autres nécessités, correspondant à un niveau de vie modeste. On considère qu'un ménage vit dans la pauvreté s'il n'a pas les moyens de s'acheter ce panier de consommation. Les seuils de faibles revenus calculés selon la MPC tiennent compte des différences de coûts des biens et services pouvant exister entre les communautés locales de tailles différentes et entre celles de tailles similaires, mais situées dans des territoires différents.

Dans la MRC de Bellechasse, en 2021, **1 205 personnes sont en situation de pauvreté selon la MPC**, ce qui représente un taux de pauvreté de **3,3 %**. Ce taux est légèrement inférieur à celui de la région (3,9 %) et plus faible que celui du Québec (6,4 %). Globalement, la MRC de Bellechasse présente une diminution du taux de pauvreté de 3,0 % entre 2016 et 2021, ce qui est légèrement plus faible que la diminution observée dans la région (3,2 %) et plus faible que celle du Québec (5,9 %).

Carte 4. Pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC) en 2021 et évolution entre 2016 et 2021⁸



⁸ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales⁷

- Le taux de pauvreté varie entre 0 % et 12,9 % dans les 25 communautés locales de la MRC.
- 15 communautés locales affichent un taux de pauvreté se situant entre 1,5 % et 5,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  3 communautés locales présentent un taux de pauvreté plus élevé (6,0 % et plus) :
- Saint-Philémon (12,9 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (7,7 %)
 - Armagh (7,0 %)

-  7 communautés locales affichent un taux de pauvreté plus faible (1,4 % et moins) :
- Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (0 %)
 - Beaumont intérieur (0 %)
 - Honfleur (0 %)
 - Sainte-Claire ouest (0 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (0 %)
 - Beaumont littoral (1,4 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (1,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 16 communautés locales ont connu une diminution du taux de pauvreté se situant entre une diminution de 1,1 % et de 6,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  5 communautés locales présentent soit une augmentation ou une diminution moins importante de 1,0 % et moins :
- Saint-Philémon (+5,5 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+1,5 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+0,6 %)
 - Beaumont littoral (-0,1 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-0,9 %)

-  4 communautés locales affichent une diminution plus importante (6,3 % et plus) :
- Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-11,7 %)
 - Honfleur (-9,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-7,7 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-6,7 %)

3.1.3. Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Api)



La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Api) est un seuil qui correspond à la moitié du revenu médian, ajusté selon la taille du ménage et calculé à l'échelle canadienne. C'est une mesure moins spécifique à la réalité régionale que la MPC et dont le seuil est généralement plus élevé. Il donne toutefois une indication de la proportion de personnes avec un revenu moindre et est utile pour des petites communautés locales, lorsque les nombres sont trop petits pour le calcul de la MPC.

En 2021, **3 570 personnes de la MRC de Bellechasse vivent dans une situation de faible revenu, soit 9,7 % de la population**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (9,9 %) et plus faible que celle du Québec (11,9 %). Celle-ci a diminué légèrement (0,8 %) entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (0,8 %), mais plus faible que celle du Québec (2,7 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de personnes à faible revenu varie de 4,1 % à 22,1 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **18** communautés locales ont une proportion de personnes à faible revenu se situant entre 6,4 % et 15,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (15,1 % et plus) :
- Saint-Philémon (22,1 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (19,3 %)
 - Armagh (18,5 %)



- 4 communautés locales présentent une proportion plus faible (6,3 % et moins) :
- Beaumont littoral (4,1 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (4,1 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (5,3 %)
 - Saint-Henri centre (6,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **17** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes à faible revenu se situant entre une diminution de 2,1 % et une augmentation de 0,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,7 % et plus) :
- Saint-Anselme centre (+2,1 %)
 - Saint-Malachie (+1,0 %)
 - Sainte-Claire ouest (+0,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+0,8 %)



- 4 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,2 % et plus) :
- Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-4,9 %)
 - La Durantaye (-3,0 %)
 - Saint-Vallier (-2,6 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (-2,4 %)

3.2. Faible scolarité



La faible scolarité est calculée dans la population de **25 ans et plus** et se définit par l'absence de certificat, diplôme ou grade. Elle inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle. La faible scolarité est un indicateur de faible statut socio-économique et, tout comme l'IDMS, elle est associée à un moins bon état de santé et de bien-être.

Dans la MRC de Bellechasse, **19,1 % de la population âgée de 25 ans et plus (5 120 personnes) n'a aucun diplôme**, certificat ou grade. Cette proportion est plus élevée que celle observée en Chaudière-Appalaches (17,8 %) et au Québec (15,9 %). Entre 2016 et 2021, cette proportion a diminué de 3,3 % dans la MRC, une diminution légèrement plus élevée que celle observée dans la région (2,3 %) et plus élevée qu'au Québec (1,9 %). En excluant les personnes âgées de 65 ans et plus, la proportion de faible scolarité est de 12,9 % dans la MRC, ce qui est similaire à la région (12,2 %) et au Québec (11,8 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de faible scolarité varie entre 9,3 % et 36,4 % dans les communautés locales de la MRC.
- **18** communautés locales présentent une proportion de faible scolarité se situant entre 10,5 % et 26,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (26,8 % et plus) :
- Saint-Philémon (36,4 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (35,6 %)
 - Armagh (30,3 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (27,6 %)



- 3 communautés locales présentent une proportion plus faible (10,4 % et moins) :
- Saint-Henri Les Rivières (9,3 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (9,6 %)
 - Saint-Vallier (10,2 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont connu une variation de la proportion de faible scolarité se situant entre une diminution de 5,7 % et une augmentation de 0,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,8 % et plus) :
- Armagh (+3,4 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+1,8 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+1,4 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+1,2 %)
 - Beaumont littoral (+0,9 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+0,8 %)



- 5 communautés locales présentent une diminution plus importante (5,8 % et plus) :
- Saint-Raphaël (-10,7 %)
 - Saint-Gervais (-9,8 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-7,2 %)
 - Saint-Anselme centre (-7,1 %)
 - Saint-Philémon (-5,8 %)

3.3. Personnes sans emploi



Les personnes sans emploi représentent la population âgée de 25 à 64 ans qui ne fait aucun travail rémunéré, accompli pour un employeur ou à son propre compte et aucun travail familial non rémunéré, comme travailler pour l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise qui appartient à un membre de la famille. Ceci inclut les personnes au chômage. Toutefois, les personnes en arrêt de travail en raison d'une maladie, d'une incapacité ou pour obligations personnelles ou familiales ne font pas partie des personnes sans emploi.

En 2021, **18,5 % des personnes de 25 à 64 ans (3 525 personnes) sont sans emploi dans la MRC de Bellechasse**, dont 615 chômeurs (3,2 %). La proportion de personnes sans emploi est **similaire à celle de la région de la Chaudière-Appalaches (18,7 %)**, mais plus faible que celle du Québec (23,1 %). Celle-ci est restée stable depuis 2016 (0 %), alors qu'elle a légèrement diminué dans la région (1,4 %) et au Québec (1,4 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans varie entre 8,9 % et 38,5 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **13** communautés locales présentent une proportion de personnes sans emploi se situant entre 14,6 % et 24,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6** communautés locales affichent une proportion plus élevée (25,0 % et plus) :
- Saint-Philémon (38,5 %)
 - Armagh (34,8 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (29,5 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (26,7 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (25,3 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (25,1 %)



- 6** communautés locales présentent une proportion plus faible (14,5 % et moins) :
- Saint-Henri centre (8,9 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (9,9 %)
 - Sainte-Claire ouest (11,0 %)
 - Saint-Henri périphérie (11,4 %)
 - Beaumont intérieur (11,7 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (13,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans emploi se situant entre une diminution de 6,1 % et une augmentation de 2,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



11 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,6 % et plus) :

- Saint-Philémon (+8,9 %)
- Armagh (+8,1 %)
- Sainte-Claire est (+4,3 %)
- Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (+3,8 %)
- Saint-Anselme périphérie (+3,7 %)
- Saint-Gervais (+3,7 %)
- Saint-Lazare-de-Bellechasse (+3,3 %)
- Saint-Damien-de-Buckland (+3,3 %)
- Saint-Raphaël (+2,7 %)
- La Durantaye (+2,6 %)
- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+2,6 %)



4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (6,2 % et plus) :

- Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (-12,6 %)
- Saint-Nérée-de-Bellechasse (-9,1 %)
- Saint-Vallier (-8,1 %)
- Beaumont intérieur (-6,3 %)

3.4. Logement

3.4.1. Ménages locataires

Dans la MRC de Bellechasse, en 2021, **3 500 ménages sont locataires, ce qui représente 21,6 % de tous les ménages**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (28,4 %) et beaucoup plus faible que celle du Québec (39,9 %). Celle-ci est restée assez stable depuis 2016 dans la MRC (augmentation de 0,3 %), alors qu'elle a augmenté de 1,8 % dans la région et de 1,4 % au Québec.

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de ménages locataires varie de 5,9 % à 35,8 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **21** communautés locales affichent une proportion de ménages locataires se situant entre 11,8 % et 32,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|--|--|
|  1 communauté locale présente une proportion plus élevée (32,5 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Henri centre (35,8 %) |  3 communautés locales affichent une proportion plus faible (11,7 % et moins) : <ul style="list-style-type: none">▪ Beaumont littoral (5,9 %)▪ Saint-Nérée-de-Bellechasse (8,6 %)▪ Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (11,3 %) |
|--|--|

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont connu une variation de la proportion de ménages locataires se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 4,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|---|---|
|  4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Philémon (+10,0 %)▪ Honfleur (+6,9 %)▪ Sainte-Claire ouest (+6,2 %)▪ Saint-Raphaël (+4,7 %) |  6 communautés locales présentent une diminution plus importante (2,0 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Beaumont intérieur (-13,4 %)▪ Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-13,1 %)▪ Saint-Vallier (-6,3 %)▪ Armagh (-3,8 %)▪ Saint-Henri Les Rivières (-3,0 %)▪ Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-2,1 %) |
|---|---|

3.4.2. Logement inadéquat



Un ménage ayant un logement inadéquat (aussi appelé « ayant des besoins impérieux ») est un ménage qui :

- N'a pas les moyens de se payer un logement considéré acceptable dans sa collectivité (le coût médian des logements de sa collectivité dépasse 30 % ou plus de son revenu total avant impôt).
- Et
- Le logement de ce ménage répond à au moins 1 des 3 critères suivants :
 - Il nécessite des réparations majeures;
 - Il n'est pas abordable, c'est-à-dire que le ménage consacre plus de 30 % de son revenu à son logement;
 - Il n'est pas de taille convenable, c'est-à-dire que le nombre de chambres à coucher ne suffit pas pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage.

En 2021, **520 ménages habitent dans un logement inadéquat dans la MRC de Bellechasse**, ce qui représente **3,3 %** des ménages. Cette proportion est **similaire à celle observée dans la région** (3,0 %), mais plus faible que celle du Québec (5,9 %). La proportion de ménages ayant un logement inadéquat a diminué de 1,4 % dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (1,8 %), mais plus faible que celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales⁹

- La proportion de ménages ayant un logement inadéquat varie de 0 % à 10,2 % dans les communautés locales de la MRC.
- **1 communauté locale affiche une proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre 0,9 % et 3,0 %*** : Saint-Charles-de-Bellechasse.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** 11 communautés locales présentent une proportion plus élevée (3,1 % et plus) :
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (10,2 %)
 - Saint-Philémon (8,7 %)
 - Armagh (8,3 %)
 - Saint-Vallier (7,1 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (6,7 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (5,2 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (5,1 %)
 - Saint-Henri centre (4,8 %)
 - Saint-Raphaël (4,7 %)
 - La Durantaye (4,7 %)
 - Sainte-Claire est (3,8 %)
 - 12 autres communautés locales affichent une proportion très faible ou nulle (0 %).

⁹ Pour 1 communauté locale, le logement inadéquat n'est pas disponible en raison de trop petits nombres. Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- 8 communautés locales exposent une variation de la proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre 0 % et une diminution de 1,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



7 communautés locales affichent une augmentation (0,1 % et plus) :

- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+5,2 %)
- Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+5,1 %)
- Saint-Vallier (+2,4 %)
- Sainte-Claire est (+1,0 %)
- Saint-Raphaël (+0,7 %)
- Armagh (+0,6 %)
- La Durantaye (+0,1 %)



10 communautés locales connaissent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :

- Saint-Nérée-de-Bellechasse (-7,5 %)
- Honfleur (-7,1 %)
- Saint-Gervais (-6,0 %)
- Beaumont intérieur (-5,9 %)
- Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (-5,2 %)
- Saint-Henri Les Rivières (-3,1 %)
- Beaumont littoral (-2,9 %)
- Saint-Henri périphérie (-2,3 %)
- Saint-Henri centre (-2,3 %)
- Saint-Anselme centre (-2,0 %)

3.4.3. *Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement*

Tous les types de ménages

En 2021, **8,6 % des ménages de la MRC de Bellechasse consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement**, une proportion légèrement plus faible que celle de la région (9,6 %) et plus faible que celle du Québec (16,0 %). La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement a diminué de 3,5 % entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (3,5 %), mais plus faible que celle du Québec (4,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹⁰

- La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement varie de 0 % à 12,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **18** communautés locales présentent une proportion se situant entre 5,3 % et 11,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - **+** 3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (11,7 % et plus) :
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (12,1 %)
 - Saint-Vallier (11,8 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (11,7 %)
 - **-** 4 communautés locales affichent une proportion plus faible (5,2 % et moins) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (0 %)
 - Saint-Gervais (3,9 %)
 - Honfleur (5,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont connu une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 0 % et une diminution de 7,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - **↑** 7 communautés locales connaissent une augmentation :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+4,0 %)
 - Beaumont littoral (+2,7 %)
 - Saint-Vallier (+1,2 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+0,9 %)
 - Armagh (+0,5 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+0,4 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+0,4 %)
 - **↓** 6 communautés locales affichent une diminution plus importante (7,7 % et plus) :
 - Beaumont intérieur (-15,3 %)
 - La Durantaye (-10,7 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-10,4 %)
 - Saint-Malachie (-10,0 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-10,0 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (-8,3 %)

¹⁰ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.4.4. Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **530 ménages locataires de la MRC de Bellechasse** consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **15,6 % des ménages locataires**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (18,1 %) et celle du Québec (25,0 %). Celle-ci a diminué de 6,2 % entre 2016 et 2021, une diminution plus faible que celle de la région (7,3 %) et celle du Québec (8,7 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹¹

- La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 36,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- **12** communautés locales ont une proportion des ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 6,5 % et 20,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (20,1 % et plus) :
- Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (36,8 %)
 - Armagh (25,0 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (24,4 %)



- 10 communautés locales affichent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- La Durantaye
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur
 - Beaumont littoral
 - Beaumont intérieur
 - Saint-Henri Les Rivières
 - Honfleur
 - Saint-Malachie
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - Saint-Philémon
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales connaissent une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre 0 % et une diminution de 14,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6 communautés locales affichent une augmentation :
- Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+20,0 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+16,2 %)
 - Saint-Raphaël (+15,8 %)
 - Armagh (+3,8 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (+0,5 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+0,1 %)



- 3 communautés locales présentent une diminution plus importante (14,3 % et plus) :
- Beaumont intérieur (-53,8 %)
 - Saint-Malachie (-29,4 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (-22,1 %)

¹¹ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence.

3.4.5. Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **815 ménages propriétaires** de la MRC de Bellechasse consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **6,7 % des ménages propriétaires**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (6,2 %) et plus faible que celle du Québec (10,0 %). Celle-ci a diminué de 2,8 % entre 2016 et 2021, une diminution légèrement plus élevée que celle de la région (2,4 %) et similaire à celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹²

- La proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 10,3 % dans les communautés locales de la MRC.
- **14** communautés locales affichent une proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 3,2 % et 8,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6** communautés locales affichent une proportion plus élevée (8,8 % et plus) :
- Saint-Vallier (10,3 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (10,3 %)
 - Beaumont littoral (9,9 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (9,6 %)
 - Saint-Philémon (9,4 %)
 - Sainte-Claire est (8,8 %)



- 5** communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- La Durantaye
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur
 - Honfleur
 - Saint-Gervais
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales présentent une variation de la proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 0,5 % et une diminution de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,6 % et plus) :
- Saint-Vallier (+4,0 %)
 - Sainte-Claire est (+4,0 %)
 - Beaumont littoral (+3,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+3,2 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+1,8 %)



- 6** communautés locales présentent une diminution plus importante (6,8 % et plus) :
- La Durantaye (-18,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-10,2 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-9,4 %)
 - Honfleur (-8,7 %)
 - Saint-Malachie (-7,9 %)
 - Saint-Anselme centre (-7,1 %)

¹² À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.5. Immigration



Un immigrant désigne une personne à qui les autorités ont donné le droit de résider au Canada en permanence¹³. Dans le recensement canadien de 2021, ceux qui ont obtenu ce droit avant le 11 mai 2021 y sont inclus.

Dans la MRC de Bellechasse, en 2021, **585 immigrants sont dénombrés**, ce qui représente **1,6 % de la population**. Ce pourcentage est inférieur à celui de la région de la Chaudière-Appalaches (2,2 %) et beaucoup plus faible que celui du Québec (14,6 %). Cette proportion est restée stable depuis 2016 (0 %), alors qu'elle a légèrement augmenté dans la région (0,4 %) et au Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹⁴

- La proportion d'immigrants varie entre 0 % et 4,7 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **19** communautés locales de la MRC ont une proportion d'immigrants se situant entre 0,4 % et 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2** communautés locales affichent une proportion plus élevée (2,9 % et plus) :
- Saint-Anselme centre (4,7 %)
 - Saint-Anselme périphérie (3,0 %)



- 4** communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- La Durantaye
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - Saint-Philémon
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'immigrants se situant entre une diminution de 0,7 % et une augmentation de 1,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3** communautés locales affichent une augmentation plus importante (1,3 % et plus) :
- Beaumont intérieur (+1,8 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (+1,6 %)
 - Saint-Vallier (+1,4 %)



- 6** communautés locales connaissent une diminution plus importante (0,8 % et plus) :
- Sainte-Claire est (-1,7 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-1,3 %)
 - La Durantaye (-1,2 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-1,2 %)
 - Beaumont littoral (-1,1 %)
 - Saint-Anselme périphérie (-0,8 %)

¹³ Les personnes sans le statut de résident permanent, les réfugiés et les sans statut ne sont pas inclus dans le groupe des immigrants.

¹⁴ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.6. Personnes de minorité visible



Une personne de minorité visible est une personne, autre que les Autochtones, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche. Les minorités visibles comprennent les populations sud-asiatiques, chinoises, noires, des Philippines, arabes, latino-américaines, asiatiques du Sud-Est, asiatiques occidentales, coréennes et japonaises.

Le nombre de personnes de minorité visible a augmenté en 5 ans dans la MRC de Bellechasse, passant de 490 personnes en 2016 à **695 personnes en 2021**. Ce nombre représente **1,9 % de la population**. Ce pourcentage est légèrement **plus faible que celui de la région** (2,7 %) et il est nettement inférieur à celui du Québec (16,1 %). Cette proportion a légèrement augmenté entre 2016 et 2021 dans la MRC (0,5 %), une augmentation plus faible que la région (1,2 %) et plus faible qu'au Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹⁵

- La proportion de personnes de minorité visible varie entre 0 % et 7,0 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **14** communautés locales affichent une proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0,1 % et 3,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** 3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (3,7 % et plus) :
 - Saint-Anselme centre (7,0 %)
 - Saint-Henri centre (4,5 %)
 - Saint-Anselme périphérie (4,1 %)
 - 8 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
 - Saint-Vallier
 - La Durantaye
 - Saint-Henri Les Rivières
 - Saint-Gervais
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - Saint-Philémon
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse

¹⁵ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- 13 communautés locales de la MRC de Bellechasse ont connu une variation de la proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0 % et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :
- Honfleur (+3,0 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (+2,7 %)
 - Saint-Anselme centre (+2,5 %)



- 9 communautés locales connaissent une diminution :
- Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-2,8 %)
 - Saint-Anselme périphérie (-2,1 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (-1,2 %)
 - La Durantaye (-1,2 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-1,2 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (-0,6 %)
 - Saint-Gervais (-0,5 %)
 - Saint-Henri périphérie (-0,2 %)
 - Sainte-Claire ouest (-0,1 %)

3.7. Langue

Dans la MRC de Bellechasse, **la majorité des personnes parlent français (99,7 %)**. Il est à noter que **70 personnes parlent uniquement l'anglais**. Elles sont réparties dans **6** communautés locales, soit Saint-Anselme centre, Saint-Henri centre, Saint-Anselme périphérie, Saint-Damien-de-Buckland, Sainte-Claire est et Saint-Malachie.

En 2021, **60 personnes ne connaissent ni l'anglais ni le français**, ce qui représente une hausse par rapport à 2016, où 15 personnes étaient dans cette situation. Celles-ci sont localisées dans **8** des 25 communautés locales, soit Saint-Anselme périphérie, Saint-Damien-de-Buckland, Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur, Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Henri périphérie, Saint-Anselme centre, Sainte-Claire est et Sainte-Claire ouest.

3.8. Mobilité

Dans la MRC de Bellechasse, en 2021, **9 610 personnes ont déménagé à l'extérieur de la MRC dans les 5 années précédentes**, soit **27,7 % de la population**. Cette proportion est **plus faible que celle observée dans la région (31,3 %)** et celle du Québec (39,0 %). Cette proportion a augmenté (0,6 %) par rapport à 2016 dans la MRC, une augmentation moins importante que dans la région (3,9 %) et dans le Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 varie entre 19 % et 47,8 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **19** communautés locales de la MRC de Bellechasse ont une proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre 21,9 % et 34,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|--|--|
|  1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (34,7 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Anselme périphérie (37,5 %) |  5 communautés locales présentent une proportion plus faible (21,8 % et moins) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (13,7 %)▪ Saint-Gervais (17,9 %)▪ La Durantaye (20,4 %)▪ Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (20,4 %)▪ Saint-Nérée-de-Bellechasse (20,9 %) |
|--|--|

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 9,3 % et une diminution de 2,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|--|---|
|  3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (9,4 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Anselme périphérie (+12,6 %)▪ Saint-Malachie (+10,7 %)▪ Saint-Raphaël (+9,6 %) |  9 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,1 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Beaumont intérieur (-15,2 %)▪ Saint-Anselme centre (-10,9 %)▪ Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-7,5 %)▪ Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-7,3 %)▪ Saint-Henri Les Rivières (-6,1 %)▪ Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (-4,8 %)▪ Saint-Gervais (-3,8 %)▪ Saint-Henri périphérie (-2,5 %)▪ Saint-Nérée-de-Bellechasse (-2,5 %) |
|--|---|

3.9. Lieu de travail dans une autre MRC



Le **lieu de travail** est défini comme le lieu de travail habituel et s'applique à la population de 15 ans et plus, dans les ménages privés qui ont déclaré être en emploi lors du recensement.

En 2021, **6 320 personnes** dans la MRC de Bellechasse doivent se déplacer dans une autre MRC pour se rendre sur leur lieu de travail habituel, ce qui représente **46 % des personnes de 15 ans et plus en emploi**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (34,8 %) et celle du Québec (29,9 %). Cette proportion a diminué de 2,1 % entre 2016 et 2021, ce qui est inférieur à la région (3,2 %), mais plus élevé qu'au Québec (1,3 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹⁶

- La proportion de personnes qui doivent se déplacer dans une autre MRC pour leur emploi varie de 19,2 % à 78,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- **15** communautés locales présentent une proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre 18,5 % et 48,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** **10** communautés locales affichent une proportion plus élevée (48,2 % et plus) :
 - Beaumont intérieur (78,8 %)
 - Beaumont littoral (72,4 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (68,0 %)
 - Saint-Vallier (67,1 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (66,7 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (63,5 %)
 - Saint-Henri périphérie (61,8 %)
 - Saint-Henri centre (59,9 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (52,4 %)
 - La Durantaye (48,3 %)
 - **Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus faible (18,4 % et moins).

¹⁶ Les personnes qui se déplacent dans une autre province pour leur travail n'ont pas été considérées comme se déplaçant dans une autre MRC pour le calcul de cet indicateur.

Évolution entre 2016 et 2021

- 18 communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre une diminution de 8,8 % et une augmentation de 2,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (3,0 % et plus) :
- Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (+12,3 %)
 - Sainte-Claire est (+8,8 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester (+7,3 %)



- 4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (8,9 % et plus) :
- Saint-Philémon (-19,7 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-14,2 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (-11,6 %)
 - Honfleur (-9,7 %)

4. Familles



La famille, définie selon le Recensement de Statistique Canada, comprend un couple (marié ou en union libre), avec ou sans enfants, ou un parent dans une famille monoparentale habitant avec au moins un enfant dans le même logement (pouvant inclure des enfants d'âge adulte). Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents constituent également une famille.

En 2021, **10 875 familles** sont dénombrées dans la MRC de Bellechasse, représentant un taux de croissance de 0,9 % par rapport à 2016. Ce taux de croissance est **plus faible** que celui observé dans la région (1,8 %) et au Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

Le nombre de familles varie de 200 à 765 dans les communautés locales de la MRC.

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont connu une variation du nombre de familles se situant entre un taux de décroissance de 5,7 % et un taux de croissance de 4,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 7 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (4,9 % et plus) :
- Saint-Anselme périphérie (+13,2 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (+9,7 %)
 - Sainte-Claire est (+8,6 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+6,3 %)
 - Beaumont littoral (+5,6 %)
 - Saint-Raphaël (+5,1 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+4,9 %)



- 4 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (5,8 % et plus) :
- Saint-Anselme centre (-12,6 %)
 - Saint-Philémon (-11,1 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-9,1 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-7,0 %)

4.1. Revenu médian des familles

Le revenu médian après impôt des familles de la MRC de Bellechasse est de **82 000 \$ en 2021**. Ce revenu est **légèrement plus faible que celui de la région** (83 000 \$) et celui du Québec (84 000 \$). Celui-ci a augmenté de 20,3 % par rapport à 2016, ce qui est similaire à l'augmentation de la région (21,1 %), mais plus faible que celle du Québec (23,3 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- Le revenu médian après impôt des familles varie entre 66 500 \$ et 99 000 \$ dans les communautés locales de la MRC.
 - 16** communautés locales affichent un revenu médian des familles se situant entre 71 500 \$ et 89 000 \$*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
- 4 communautés locales présentent un revenu médian plus faible (71 400 \$ et moins) :
 - Saint-Philémon
 - Armagh
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester
- +** 5 communautés locales affichent un revenu médian plus élevé (89 100 \$ et plus) :
 - Beaumont littoral
 - Saint-Henri Les Rivières
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral
 - Beaumont intérieur
 - Saint-Henri périphérie

Évolution entre 2016 et 2021

- 15** communautés locales de la MRC de Bellechasse ont connu une augmentation du revenu médian des familles se situant entre 17,0 % et 24,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- 5 communautés locales affichent soit une diminution ou une augmentation moins importante (16,9 % et moins) :
 - Saint-Malachie (+16,6 %)
 - Armagh (+16,6 %)
 - Beaumont littoral (+16,5 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+16,1 %)
 - Saint-Vallier (+16,0 %)

- +** 5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (24,9 % et plus) :
 - Saint-Philémon (+28,1 %)
 - Beaumont intérieur (+27,1 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+25,2 %)
 - Saint-Anselme centre (+25,1 %)
 - Saint-Henri périphérie (+25,0 %)

4.2. Familles avec enfant

4.2.1. Familles avec enfant de 0 à 18 ans

La MRC de Bellechasse compte **4 130 familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans** en 2021, ce qui représente **38,0 % de toutes les familles**. Cette proportion est **semblable à celle de la région** (38,1 %) et légèrement inférieure à celle du Québec (40,3 %). Cette proportion est restée relativement stable depuis 2016 (augmentation de 0,1 %) dans la MRC, ce qui est similaire à la région (diminution de 0,4 %) et au Québec (diminution de 0,5 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans varie entre 18,8 % et 52,8 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **17** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre 29,9 % et 42,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales affichent une proportion plus faible (29,8 % et moins) :
- Saint-Philémon (18,8 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (24,5 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (25,0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (28,9 %)



- 4** communautés locales présentent une proportion plus élevée (42,7 % et plus) :
- Saint-Henri Les Rivières (52,8 %)
 - Beaumont intérieur (46,2 %)
 - Saint-Henri centre (46,2 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (43,2 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales se situent entre une diminution de 2,9 % et une augmentation de 2,2 %* en ce qui concerne l'évolution de la proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,0 % et plus) :
- Honfleur (-9,1 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (-5,8 %)
 - Saint-Philémon (-5,7 %)
 - Armagh (-3,2 %)



- 8** communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :
- La Durantaye (+6,7 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+5,5 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (+4,4 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+3,2 %)
 - Saint-Malachie (+3,1 %)
 - Beaumont intérieur (+2,9 %)
 - Saint-Henri périphérie (+2,7 %)
 - Sainte-Claire est (+2,4 %)

4.2.2. Familles avec enfant de 0 à 5 ans

Parmi les 4 130 familles avec enfant de 0 à 18 ans, **1 855 ont au moins un enfant de 0 à 5 ans**, ce qui représente **17,1 % des familles** de la MRC de Bellechasse. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (15,1 %) et celle du Québec (16,3 %). La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans a légèrement diminué depuis 2016 dans la MRC (0,4 %), une diminution moins importante que celle dans la région (1,3 %) et celle au Québec (1,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans varie entre 9,4 % et 26,1 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **13** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre 11,6 % et 17,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2** communautés locales affichent une proportion plus faible (11,5 % et moins) :
- Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (9,4 %)
 - Saint-Philémon (10,0 %)



- 10** communautés locales présentent une proportion plus élevée (17,7 % et plus) :
- Saint-Henri Les Rivières (26,1 %)
 - La Durantaye (23,6 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (23,0 %)
 - Honfleur (20,6 %)
 - Saint-Anselme centre (20,1 %)
 - Saint-Henri périphérie (19,4 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (19,2 %)
 - Saint-Malachie (18,9 %)
 - Beaumont intérieur (18,6 %)
 - Saint-Henri centre (18,5 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales se situent entre une diminution de 3,5 % et une augmentation de 0,8 %* en ce qui concerne l'évolution de la proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3** communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,6 % et plus) :
- Beaumont intérieur (-4,6 %)
 - Saint-Henri centre (-4,5 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (-3,6 %)



- 7** communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,9 % et plus) :
- La Durantaye (+3,8 %)
 - Saint-Malachie (+3,6 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+3,3 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+2,7 %)
 - Saint-Philémon (+2,2 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (+1,8 %)
 - Saint-Henri périphérie (+1,6 %)

4.2.3. *Revenu médian des familles comportant un couple avec enfant peu importe l'âge*

En 2021, les familles comportant un couple avec enfant ont un **revenu médian après impôt de 107 000 \$** dans la MRC de Bellechasse, ce qui est **légèrement inférieur à celui de la région (111 000 \$)** et celui du Québec (110 000 \$). Celui-ci a augmenté de 23,9 % dans la MRC, comme dans la région (24,1 %) et au Québec (23,8 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- Le revenu médian des familles comportant un couple avec enfant varie de 92 000 \$ à 131 000 \$ dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- 19** communautés locales de la MRC ont un revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 98 000 \$ et 116 000 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 3 communautés locales affichent un revenu médian plus faible (97 900 \$ et moins) :
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - Armagh
 - +** 3 communautés locales affichent un revenu médian plus élevé (116 100 \$ et plus) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral
 - Beaumont littoral
 - Saint-Henri Les Rivières

Évolution entre 2016 et 2021

- 16** communautés locales ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 20,4 % et 28,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 7 communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation moins importante (20,3 % et moins) :
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+12,5 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+13,4 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (+19,2 %)
 - Beaumont littoral (+19,2 %)
 - Sainte-Claire est (+19,4 %)
 - Saint-Henri centre (+19,4 %)
 - Saint-Philémon (+20,0 %)
 - +** 2 communautés locales présentent une augmentation plus importante (28,8 % et plus) :
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (+32,0 %)
 - Saint-Vallier (+31,2 %)

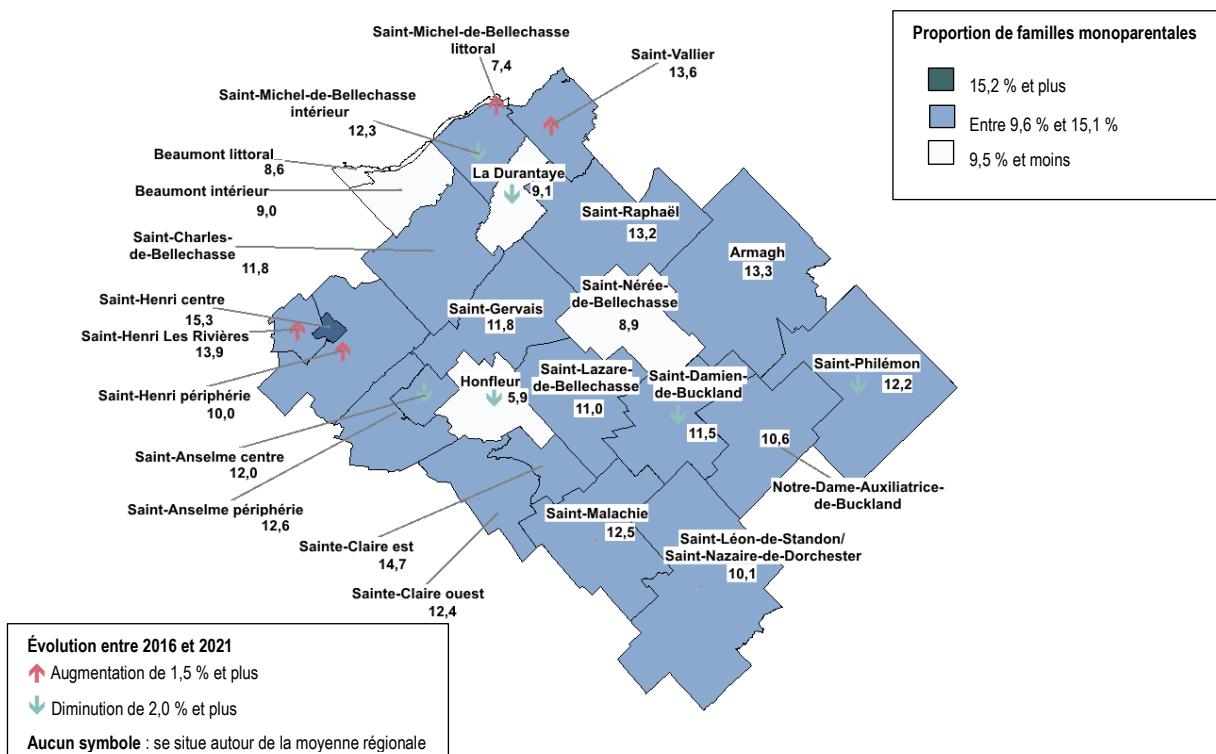
4.2.4. *Situation de pauvreté selon la MPC des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants peu importe l'âge*

Dans la MRC de Bellechasse, **0,7 % des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants sont en situation de pauvreté** selon la MPC, soit 125 personnes. Ce taux est **légèrement plus faible que celui de la région (1,0 %)** et plus faible que celui du Québec (2,4 %). Cette proportion a diminué de 1,7 % depuis 2016, une diminution un peu plus élevée que celle de la région (1,0 %), mais plus faible que celle du Québec (3,6 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

4.3. Familles monoparentales

En 2021, **1 260 familles monoparentales** résident dans la MRC de Bellechasse, ce qui représente **11,6 % de l'ensemble des familles**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (13,0 %) et celle du Québec (16,5 %). Dans 65,1 % de ces familles, le parent est de genre féminin. La proportion de familles monoparentales a diminué de 0,2 % par rapport à 2016 (1 275 familles), une diminution similaire à celle dans la région (0,2 %) et du Québec (0,3 %).

Carte 5. Familles monoparentales, 2021 et évolution entre 2016 et 2021¹⁷



¹⁷ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹⁸

- La proportion de familles monoparentales varie entre 5,9 % et 15,3 % dans les communautés locales de la MRC.
- 18 communautés locales présentent une proportion de familles monoparentales se situant entre 9,6 % et 15,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (15,2 % et plus) :
- Saint-Henri centre (15,3 %)



- 6 communautés locales présentent une proportion plus faible (9,5 % et moins) :
- Honfleur (5,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (7,4 %)
 - Beaumont littoral (8,6 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (8,9 %)
 - Beaumont intérieur (9,0 %)
 - La Durantaye (9,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 15 communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 1,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (1,5 % et plus) :
- Saint-Henri Les Rivières (+3,2 %)
 - Saint-Vallier (+2,3 %)
 - Saint-Henri périphérie (+2,2 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+1,6 %)



- 6 communautés locales affichent une diminution plus importante (2 % et plus) :
- Saint-Damien-de-Buckland (-3,8 %)
 - Saint-Philémon (-3,7 %)
 - Saint-Anselme centre (-2,9 %)
 - La Durantaye (-2,3 %)
 - Honfleur (-2,0 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-2,0 %)

¹⁸ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.1. Familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans

Parmi les 1 260 familles monoparentales de la MRC de Bellechasse, **765 familles comptent des enfants de 0 à 18 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans, **18,5 % sont monoparentales**. Cette proportion est plus faible que celle de la région (22,0 %) et du Québec (25,0 %). Depuis 2016, elle est restée relativement stable dans la MRC (augmentation de 0,2 %), ce qui est assez similaire à la région (augmentation de 0,7 %); au Québec, elle a légèrement diminué (0,1 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales¹⁹

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans varie de 5,9 % à 28,2 % dans les communautés locales de la MRC.
- **18** communautés locales se situent entre 16,3 % et 27,7 %* pour cette proportion.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (27,8 % et plus) :
 - Sainte-Claire est (28,2 %)



- 6 communautés locales présentent une proportion plus faible (16,2 % et moins) :
 - Honfleur (5,9 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (12,7 %)
 - Beaumont littoral (13,5 %)
 - Beaumont intérieur (13,9 %)
 - Saint-Henri périphérie (14,7 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (15,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales se situent entre une augmentation de 4,5 % et une diminution de 2,8 %* pour la variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+11,9 %)
 - Saint-Vallier (+11,2 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+6,3 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+6,2 %)



- 6 communautés locales connaissent une diminution plus importante (2,9 % et plus) :
 - Honfleur (-8,4 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-6,8 %)
 - Armagh (-5,3 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (-4,9 %)
 - Saint-Anselme centre (-3,6 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-3,0 %)

¹⁹ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.2. Familles monoparentales avec enfants de 0 à 5 ans

Parmi les 1 260 familles monoparentales de la MRC de Bellechasse, **205 familles comprennent des enfants de 0 à 5 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans, **11,1 % sont monoparentales**. Cette proportion est **inférieure à celle de la région** (12,8 %) et du Québec (15,6 %). Depuis 2016, elle est restée assez stable dans la MRC (augmentation de 0,2 %), ce qui est similaire à la région (augmentation de 0,7 %) et au Québec (diminution de 0,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales²⁰

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans varie de 0 % à 18,2 % dans les communautés locales de la MRC.
- **17 communautés locales ont une proportion se situant entre 5,8 % et 18,1 %***.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - **+** 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (18,2 % et plus) :
 - Saint-Philémon (25,0 %)
 - Sainte-Claire est (20,0 %)
 - Saint-Malachie (18,2 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (18,2 %)
 - **-** 4 communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (5,7 % et moins) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (0 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (0 %)
 - Saint-Anselme périphérie (5,7 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **16 communautés locales se situent entre une augmentation de 5,6 % et une diminution de 5,9 %* pour la variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans.**
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - **↑** 3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (5,7 % et plus) :
 - Saint-Malachie (+10,5 %)
 - Saint-Henri périphérie (+7,7 %)
 - Sainte-Claire ouest (+6,0 %)
 - **↓** 6 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,0 % et plus) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (-15,4 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-14,3 %)
 - La Durantaye (-14,0 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-12,5 %)
 - Saint-Anselme périphérie (-9,7 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-6,8 %)

²⁰ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.3. *Revenu médian après impôt des familles monoparentales*

Les familles monoparentales de la MRC de Bellechasse ont un **revenu médian après impôt de 61 600 \$** en 2021, ce qui est **similaire à la région** (62 400 \$) et au Québec (61 600 \$). Ce revenu a augmenté de 25,8 % depuis 2016, une augmentation légèrement moins élevée que celle observée dans la région (26,7 %) et plus faible que celle du Québec (28,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales²¹

- Le revenu médian des familles monoparentales varie entre 46 400 \$ et 75 000 \$ dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **14** communautés locales de la MRC de Bellechasse présentent un revenu médian se situant entre 56 000 \$ et 67 500 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales affichent un revenu médian plus faible (55 900 \$ et moins) :
- Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - Saint-Anselme périphérie
 - Saint-Malachie
 - Saint-Philémon



- 3** communautés locales présentent un revenu médian plus élevé (67 600 \$ et plus) :
- Beaumont littoral
 - Saint-Vallier
 - Saint-Charles-de-Bellechasse

Évolution entre 2016 et 2021

- **7** communautés locales de la MRC de Bellechasse ont connu une augmentation du revenu médian des familles monoparentales se situant entre 17,8 % et 35,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 9** communautés locales affichent une augmentation moins importante (17,7 % et moins) :
- Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (+6,9 %)
 - Saint-Malachie (+10,6 %)
 - Saint-Henri périphérie (+11,1 %)
 - Saint-Vallier (+11,5 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+13,1 %)
 - Armagh (+13,6 %)
 - Saint-Henri centre (+15,1 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (+15,3 %)
 - Sainte-Claire ouest (+17,6 %)



- 5** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (35,2 % et plus) :
- Saint-Damien-de-Buckland (+44,0 %)
 - Beaumont littoral (+41,9 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (+36,9 %)
 - Saint-Gervais (+35,4 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+35,2 %)

²¹ Pour 4 communautés locales, le revenu médian après impôt des familles monoparentales n'est pas disponible en raison de trop petits nombres. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

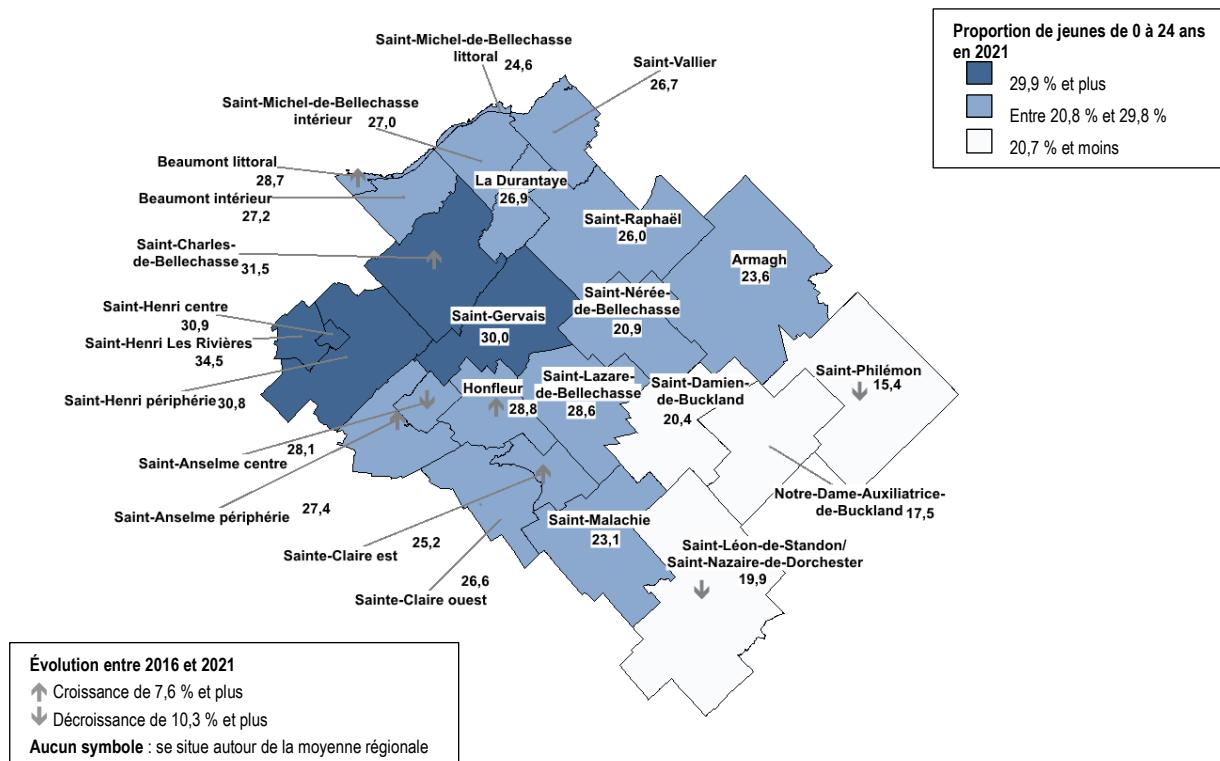
4.3.4. Personnes en situation de pauvreté selon la MPC dans les familles monoparentales

Environ 7,6 % des personnes dans les familles monoparentales sont en situation de pauvreté selon la MPC en 2021 dans la MRC de Bellechasse, soit 255 personnes. Ce taux de pauvreté est **légèrement plus faible que celui dans la région** (8,3 %) et plus faible que celui du Québec (10,3 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 (9,8 %), une diminution légèrement plus élevée que celle de la région (8,8 %), mais plus faible que celle du Québec (13,0 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

5. Jeunes de 0 à 24 ans

En 2021, il y a **10 160 jeunes de 0 à 24 ans** dans la MRC de Bellechasse, ce qui représente **26,7 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (26,2 %) et celle du Québec (26,8 %). Le nombre de jeunes a très légèrement augmenté dans la MRC depuis 2016, avec un taux de croissance de 0,8 %. À titre de comparaison, un taux de décroissance de 0,5 % est observé dans la région et un taux de croissance de 0,8 % est observé au Québec.

Carte 6. Jeunes de 0 à 24 ans en 2021 et évolution entre 2016 et 2021



Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion des 0 à 24 ans varie de 15,4 % à 34,5 % dans les communautés locales de la MRC.
- **16** communautés locales ont une proportion de jeunes se situant entre 20,8 % et 29,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales affichent une proportion plus faible (20,7 % et moins) :
- Saint-Philémon (15,4 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (17,5 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (19,9 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (20,4 %)



- 5** communautés locales présentent une proportion plus élevée (29,9 % et plus) :
- Saint-Henri Les Rivières (34,5 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (31,5 %)
 - Saint-Henri centre (30,9 %)
 - Saint-Henri périphérie (30,8 %)
 - Saint-Gervais (30,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **17** communautés locales se situent entre un taux de décroissance de 10,2 % et un taux de croissance de 7,5 %* pour l'évolution du nombre des jeunes de 0 à 24 ans.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5** communautés locales affichent un taux de croissance plus important (7,6 % et plus) :
- Sainte-Claire est (+16,2 %)
 - Saint-Anselme périphérie (+15,7 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (+11,6 %)
 - Honfleur (+8,5 %)
 - Beaumont littoral (+7,6 %)



- 3** communautés locales connaissent un taux de décroissance plus important (10,3 % et plus) :
- Saint-Philémon (-16,0 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (-15,4 %)
 - Saint-Anselme centre (-12,8 %)

5.1. Enfants de 0 à 5 ans

En 2021, la proportion de la population âgée de **0 à 5 ans dans la MRC de Bellechasse est de 7,4 %**, ce qui est **légèrement plus élevé que celle de la région** (6,2 %) et celle du Québec (6,1 %). Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans est en croissance de 0,9 % dans la MRC, passant de 2 775 à 2 800 entre 2016 et 2021. Ce taux de décroissance est plus faible que celui de la région (5,7 %) et du Québec (4,1 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion d'enfants de 0 à 5 ans varie de 3,6 % à 11,4 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales se situent entre 4,5 % et 7,7 %* pour la proportion de jeunes de 0 à 5 ans.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|---|--|
|  3 communautés locales affichent une proportion plus faible (4,4 % et moins) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (3,6 %)▪ Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (3,9 %)▪ Saint-Philémon (4,4 %) |  9 communautés locales présentent une proportion plus élevée (7,8 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Henri Les Rivières (11,4 %)▪ Honfleur (10,7 %)▪ Saint-Charles-de-Bellechasse (10,3 %)▪ La Durantaye (9,0 %)▪ Saint-Henri périphérie (8,3 %)▪ Beaumont littoral (8,1 %)▪ Saint-Anselme centre (8,1 %)▪ Saint-Anselme périphérie (8,0 %)▪ Beaumont intérieur (7,7 %) |
|---|--|

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales ont un taux de croissance du nombre d'enfants de 0 à 5 ans se situant entre un taux de croissance de 11,0 % et un taux de décroissance de 22,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|--|--|
|  2 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (22,7 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-37,5 %)▪ Saint-Henri centre (-27,3 %) |  7 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (11,1 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Anselme périphérie (+64,7 %)▪ Saint-Philémon (+50,0 %)▪ La Durantaye (+40,0 %)▪ Honfleur (+26,7 %)▪ Saint-Charles-de-Bellechasse (+17,8 %)▪ Sainte-Claire est (+15,0 %)▪ Beaumont littoral (+14,3 %) |
|--|--|

5.2. Revenu

5.2.1. *Revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans*

Le **revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans est de 23 060 \$** dans la MRC de Bellechasse, ce qui est **similaire à celui dans la région** (22 060 \$), mais plus élevé que celui au Québec (20 280 \$). Celui-ci a augmenté de 26,4 % depuis 2016 dans la MRC, une augmentation plus faible que celle observée dans la région (29,5 %) et au Québec (34,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- Le revenu moyen des 15 à 24 ans varie entre 10 000 \$ et 32 000 \$ dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **17** communautés locales affichent un revenu moyen des jeunes se situant entre 19 000 \$ et 25 200 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (18 800 \$ et moins) :
- Saint-Nérée-de-Bellechasse
 - Saint-Damien-de-Buckland
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur
 - Saint-Henri centre



- 4 communautés locales présentent un revenu moyen plus élevé (25 400 \$ et plus) :
- Saint-Philémon
 - La Durantaye
 - Saint-Henri périphérie
 - Sainte-Claire est

Évolution entre 2016 et 2021²²

- **15** communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des 15 à 24 ans se situant entre 3,2 % et 54,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5 communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation moins importante (3,1 % et moins) :
- Saint-Nérée-de-Bellechasse (-50,7 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (-20,7 %)
 - Saint-Henri centre (-4,4 %)
 - Sainte-Claire ouest (-1,9 %)
 - Saint-Anselme centre (-1,8 %)



- 4 communautés locales affichent une augmentation plus importante (54,7 % et plus) :
- Saint-Malachie (+106,8 %)
 - Saint-Vallier (+78,2 %)
 - La Durantaye (+75,0 %)
 - Saint-Philémon (+72,6 %)

²² Pour 1 communauté locale, l'évolution du revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans entre 2016 et 2021 n'est pas disponible en raison de trop petits nombres.

5.2.2. *Enfants de 0 à 17 ans en situation de pauvreté selon la MPC*

En 2021, **2,6 % des jeunes de 0 à 17 ans sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans la MRC de Bellechasse, soit 210 enfants. Ce taux est **légèrement plus faible que celui de la région** (3,3 %) et plus faible que celui du Québec (5,5 %). Cette proportion a diminué de 3,8 % depuis 2016, une diminution similaire à celle de la région (3,3 %), mais plus faible que celle du Québec (7,4 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

5.2.3. *Enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl*

En 2021, **425 enfants de 0 à 17 ans** vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl, **ce qui représente 5,3 % des jeunes de 0 à 17 ans** de la MRC de Bellechasse. Cette proportion **est légèrement plus faible que celle de la région** (6,3 %) et plus faible que celle du Québec (9,7 %). Cette proportion a diminué (2,9 %) entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (2,0 %), mais plus faible que celle du Québec (4,6 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales²³

- La proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu varie de 0 % à 13,3 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- **16** communautés locales ont une proportion d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre 2,9 % et 9,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **4** communautés locales affichent une proportion plus élevée (10,0 % et plus) :
 - Saint-Philémon (13,3 %)
 - Armagh (13,2 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (12,8 %)
 - Saint-Malachie (11,7 %)
 -  **5** communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (2,8 % et moins) :
 - Honfleur (2,6 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (2,3 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (0 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (0 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont connu une variation de la proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 6,0 % et une augmentation de 0,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **4** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,2 % et plus) :
 - Saint-Henri périphérie (+1,8 %)
 - Saint-Anselme centre (+1,7 %)
 - Beaumont intérieur (+1,2 %)
 - Saint-Malachie (+0,4 %)
 -  **6** communautés locales exposent une diminution plus importante (6,1 % et plus) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-12,8 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (-9,7 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-9,0 %)
 - Saint-Gervais (-8,8 %)
 - Saint-Anselme périphérie (-7,2 %)
 - Saint-Philémon (-6,7 %)

²³ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

5.3. Emploi

En 2021, **70,7 % des jeunes de 15 à 24 ans ont un emploi** dans la MRC de Bellechasse, **une proportion similaire à celle de la région** (70,9 %) et plus élevée que celle du Québec (57,6 %). Cette proportion a augmenté de 4,7 % entre 2016 et 2021, ce qui est plus élevé que l'augmentation observée dans la région (2,5 %) et au Québec (2,8 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi varie de 47,6 % à 89,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales ont une proportion de jeunes en emploi se situant entre 63,4 % et 79,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (80 % et plus) :
- Saint-Henri périphérie (89,1 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (84,6 %)
 - Saint-Malachie (83,3 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (81,5 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (80,0 %)



- 7 communautés locales présentent une proportion plus faible (63,3 % et moins) :
- Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (47,6 %)
 - Beaumont intérieur (59,1 %)
 - Saint-Anselme centre (59,5 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (61,5 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (61,5 %)
 - Sainte-Claire est (62,1 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (62,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales se situent entre une diminution de 6,6 % et une augmentation de 13,7 %* pour la variation de la proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,5 % et plus) :
- Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-24,4 %)
 - Sainte-Claire est (-14,9 %)
 - Saint-Philémon (-13,3 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (-11,0 %)
 - Saint-Henri centre (-9,9 %)
 - Honfleur (-7,8 %)

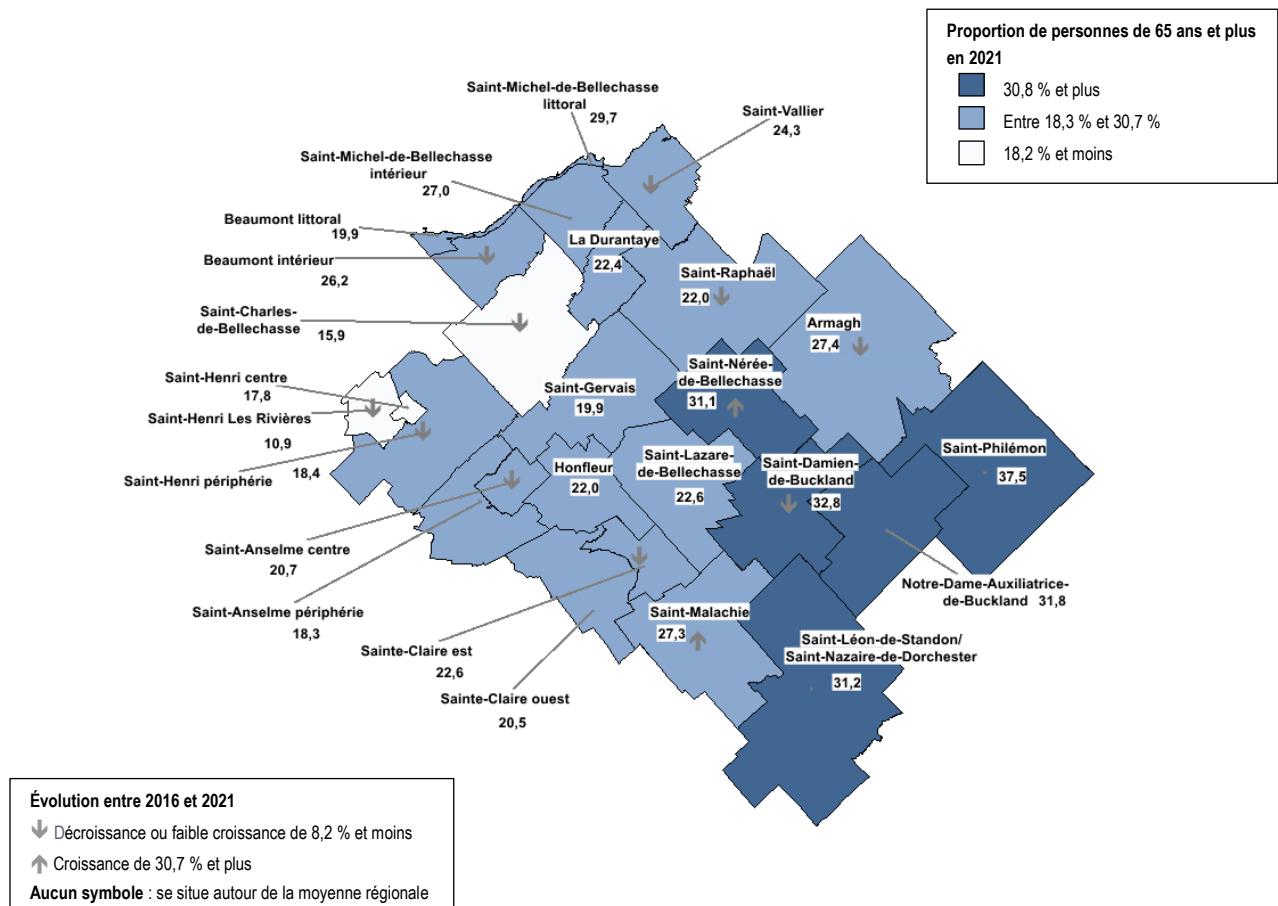


- 6 communautés locales montrent une augmentation plus importante (13,8 % et plus) :
- Armagh (+38,5 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+34,6 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+24,0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+21,7 %)
 - Saint-Henri périphérie (+18,9 %)
 - Saint-Gervais (+14,8 %)

6. Aînés

En 2021, **8 625 personnes de 65 ans et plus** vivent dans la MRC de Bellechasse, ce qui représente **22,7 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **similaire à celle observée dans la région** (23,3 %), mais légèrement plus élevée que celle du Québec (20,6 %). Le taux de croissance de la population de 65 ans et plus est de 10,6 %, un taux plus faible que celui de la région (19,7 %) et du Québec (17,3 %).

Carte 7. Les aînés de 65 ans et plus, 2021 et évolution entre 2016 et 2021



Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion d'aînés varie de 10,9 % à 37,5 % dans les communautés locales de la MRC.
- 17 communautés locales ont une proportion d'aînés se situant entre 18,3 % et 30,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (30,8 % et plus) :
- Saint-Philémon (37,5 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (32,8 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (31,8 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/
Saint-Nazaire-de-Dorchester (31,2 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (31,1 %)



- 3 communautés locales présentent une proportion plus faible (18,2 % et moins) :
- Saint-Henri Les Rivières (10,9 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (15,9 %)
 - Saint-Henri centre (17,8 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 13 communautés locales se situent entre 8,3 % et 30,6 %* de croissance pour le taux de croissance des aînés de 65 ans et plus.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (30,7 % et plus) :
- Saint-Malachie (+31,9 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+31,4 %)



- 10 communautés locales connaissent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (8,2 % et moins) :
- Beaumont intérieur (-17,0 %)
 - Armagh (+2,6 %)
 - Saint-Raphaël (+2,9 %)
 - Saint-Henri périphérie (+3,8 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (+3,8 %)
 - Sainte-Claire est (+4,1 %)
 - Saint-Vallier (+4,2 %)
 - Saint-Anselme centre (+4,4 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (+7,8 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (+8,1 %)

6.1. Aînés de 75 ans et plus

En 2021, **9,7 % de la population de la MRC de Bellechasse est âgée de 75 ans et plus**. Cette proportion est **identique à celle dans la région** (9,7 %) et plus élevée que celle du Québec (8,9 %). Le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté de 11,8 % entre 2016 et 2021. Ce taux de croissance est plus faible que celui dans la région (22,9 %) et celui du Québec (19,3 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion d'aînés de 75 ans et plus varie entre 4,1 % et 17,2 % dans les communautés locales de la MRC.
- **20** communautés locales ont une proportion d'aînés de 75 ans et plus se situant entre 5,7 % et 13,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - + 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (13,1 % et plus) :
 - Saint-Damien-de-Buckland (17,2 %)
 - Beaumont intérieur (16,4 %)
 - Saint-Philémon (16,2 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (14,3 %)
 - 1 communauté locale présente une proportion plus faible (5,6 % et moins) :
 - Saint-Henri Les Rivières (4,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 75 ans et plus se situant entre 3,4 % et 57,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↑ 2 communautés locales montrent un taux de croissance plus important (57,8 % et plus) :
 - Saint-Anselme périphérie (+73,3 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+61,5 %)
 - ↓ 8 communautés locales présentent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (3,3 % et moins) :
 - Sainte-Claire est (-18,8 %)
 - Beaumont intérieur (-15,5 %)
 - Armagh (-14,7 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-14,3 %)
 - Saint-Henri centre (-4,0 %)
 - Saint-Raphaël (-2,1 %)
 - Saint-Vallier (0 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (0 %)

6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs



Les ménages collectifs représentent une personne ou un groupe de personnes habitant dans un logement collectif. Le logement collectif est un logement communautaire, institutionnel ou commercial qui doit fournir des soins ou des services ou disposer de certaines installations communes, comme une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants. Ils incluent, entre autres, les résidences pour personnes aînées (RPA), les hôpitaux, les pensions et maisons de chambres, les foyers collectifs et les établissements correctionnels.

En 2021, **895 personnes de 65 ans et plus vivent dans les ménages collectifs**, ce qui représente **10,4 % des aînés** de la MRC de Bellechasse. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (9,8 %), mais légèrement plus élevée que celle du Québec (8,8 %). Cette proportion a diminué de 3,0 % entre 2016 et 2021, ce qui est plus élevé que la diminution observée dans la région (1,8 %) et au Québec (1,7 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales²⁴

- La proportion d'aînés vivant en ménage collectif varie de 0 % à 41 % dans les communautés locales de la MRC.
- **8** communautés locales se situent entre 0,1 % et 11,9 %* pour cette proportion.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 9** communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Saint-Vallier
 - La Durantaye
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral
 - Beaumont littoral
 - Saint-Henri périphérie
 - Saint-Henri Les Rivières
 - Saint-Anselme périphérie
 - Sainte-Claire est
 - Saint-Philémon



- 8** communautés locales affichent une proportion plus élevée (12 % et plus) :
- Beaumont intérieur (41,0 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (29,8 %)
 - Saint-Malachie (27,5 %)
 - Honfleur (17,9 %)
 - Sainte-Claire ouest (16,0 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (15,0 %)
 - Saint-Anselme centre (13,7 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (13,2 %)

²⁴ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- 12 communautés locales se situent entre 0 % et une diminution de 3,8 % pour la variation de la proportion d'aînés vivant en ménage collectif.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 9 communautés locales présentent une diminution plus importante (3,9 % et plus) :
- Saint-Damien-de-Buckland (-12,4 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-11,5 %)
 - Sainte-Claire est (-10,7 %)
 - Armagh (-10,5 %)
 - Honfleur (-10,2 %)
 - Sainte-Claire ouest (-6,2 %)
 - Saint-Raphaël (-5,9 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-4,2 %)
 - Saint-Henri centre (-4,0 %)



- 4 communautés locales exposent une augmentation de cette proportion :
- Saint-Malachie (+11,5 %)
 - Beaumont intérieur (+9,4 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+6,5 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (+5,4 %)

6.3. Revenu

6.3.1. *Revenu moyen*

Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus dans la MRC de Bellechasse **est de 34 640 \$**, ce qui est **plus faible que celui observé dans la région** (36 400 \$) et celui du Québec (40 960 \$). Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 16,3 % entre 2016 et 2021, une augmentation légèrement plus faible que la région (17,6 %), mais légèrement plus élevée qu'au Québec (14,6 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- Le revenu moyen des aînés varie de 27 400 \$ à 65 500 \$ dans les communautés locales de la MRC.
- **18** communautés locales ont un revenu moyen des aînés se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (29 900 \$ et moins) :
- Saint-Lazare-de-Bellechasse
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 - Armagh
 - Saint-Philémon
 - Saint-Raphaël



- 2 communautés locales présentent un revenu moyen plus élevé (40 100 \$ et plus) :
- Beaumont littoral
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral

Évolution entre 2016 et 2021

- 17 communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des aînés se situant entre 7,1 % et 30,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6 communautés locales présentent soit une diminution ou une augmentation moins importante du revenu moyen (7,0 % et moins) :
- Saint-Anselme périphérie (-24,2 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (-18,6 %)
 - Saint-Vallier (-7,8 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (+2,8 %)
 - Armagh (+3,9 %)
 - Saint-Anselme centre (+5,1 %)



- 2 communautés locales affichent une augmentation plus importante du revenu moyen (30,5 % et plus) :
- La Durantaye (+61,5 %)
 - Beaumont littoral (+59,9 %)

6.3.2. *Taux de pauvreté selon la MPC*

En 2021, **2,7 % des personnes de 65 ans et plus sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans la MRC de Bellechasse, soit 205 personnes. Ce taux de pauvreté est **similaire à celui de la région** (2,5 %), mais plus faible que celui du Québec (3,6 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 (2,9 %), une diminution similaire à celle de la région (3,1 %), mais plus faible qu'au Québec (4,1 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

6.3.3. *Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)*

En 2021, **1 775 personnes de 65 ans et plus, soit 23,0 % de ces personnes**, vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl dans la MRC de Bellechasse. Cette proportion est **supérieure à celle de la région** (20,9 %) et à celle du Québec (19,8 %). Cette proportion a augmenté (1,3 %) entre 2016 et 2021, une augmentation similaire à celle de la région (1,5 %) et celle du Québec (1,1 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu varie de 8,5 % à 34,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- **18** communautés locales ont une proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre 15,0 % et 28,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - + **4** communautés locales affichent une proportion plus élevée (28,2 % et plus) :
 - Saint-Philémon (34,6 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (32,9 %)
 - Saint-Raphaël (31,3 %)
 - Armagh (31,2 %)
 - **3** communautés locales présentent une proportion plus faible (14,9 % et moins) :
 - Beaumont littoral (8,5 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (9,8 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (12,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 1,4 % et une augmentation de 5,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- ↑ **4** communautés locales présentent une augmentation plus importante (5,1 % et plus) :
 - Saint-Henri centre (+7,1 %)
 - Saint-Anselme centre (+6,9 %)
 - Saint-Gervais (+6,2 %)
 - Saint-Philémon (+5,3 %)
- ↓ **5** communautés locales montrent soit une diminution ou une augmentation moins importante (1,5 % et moins) :
 - La Durantaye (-11,4 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-6,7 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (-5,5 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (-2,9 %)
 - Saint-Vallier (-2,4 %)

6.4. Faible scolarité

La proportion de **personnes de 65 ans et plus n'ayant aucun diplôme²⁵** est de 34,5 % en 2021 dans la MRC de Bellechasse. Cette proportion est plus élevée que celle de la région (31,0 %) et celle du Québec (27,3 %). La proportion d'aînés avec une faible scolarité a diminué de 7,9 % entre 2016 et 2021, une diminution légèrement plus élevée que celle de la région (6,5 %) et plus élevée que celle du Québec (5,3 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus avec une faible scolarité varie de 11,5 % à 50 % dans les communautés locales de la MRC.
- **20** communautés locales ont une proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 20 % et 44,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **3** communautés locales affichent une proportion plus élevée (45 % et plus) :
 - La Durantaye (50,0 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (50,0 %)
 - Saint-Philémon (47,6 %)
 -  **2** communautés locales affichent une proportion plus faible (19,9 % et moins) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (11,5 %)
 - Saint-Vallier (19,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 0 % et une diminution de 12,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **6** communautés locales présentent une augmentation :
 - Honfleur (+11,9 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+9,1 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+7,8 %)
 - La Durantaye (+4,3 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (+3,0 %)
 - Saint-Henri centre (+0,4 %)
 -  **5** communautés locales affichent une diminution plus importante (12,8 % et plus) :
 - Saint-Raphaël (-28,7 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (-17,7 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-15,1 %)
 - Saint-Henri périphérie (-14,4 %)
 - Saint-Anselme centre (-13,6 %)

²⁵ Ceci inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle.

6.5. Emploi

En 2021, **1 010 personnes de 65 ans et plus dans la MRC de Bellechasse ont un emploi**, ce qui représente **13,1 % des aînés**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région (11,6 %)** et celle du Québec (11,4 %). La proportion d'aînés en emploi a diminué de 1,0 % entre 2016 et 2021 dans la MRC, alors qu'elle a légèrement augmenté dans la région (0,7 %) et au Québec (0,7 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales²⁶

- La proportion d'aînés en emploi varie de 6,7 % à 33,3 % dans les communautés locales de la MRC.
 - **20** communautés locales ont une proportion d'aînés en emploi se situant entre 7,5 % et 16,4 %*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (16,5 % et plus) :
 - Saint-Gervais (33,3 %)
 - Honfleur (25,8 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (19,2 %)
 - Saint-Anselme périphérie (17,1 %)
 - 1 communauté locale expose une proportion plus faible (7,4 % et moins) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (6,7 %)
- Évolution entre 2016 et 2021**
- **12** communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés en emploi se situant entre une diminution de 3,9 % et une augmentation de 5,1 %*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↑** 3 communautés locales présentent une augmentation plus importante (5,2 % et plus) :
 - Saint-Gervais (+23,0 %)
 - Honfleur (+11,5 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (+7,0 %)
 - ↓** 10 communautés locales affichent une diminution plus importante (4 % et plus) :
 - Saint-Vallier (-13,1 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (-12,6 %)
 - La Durantaye (-12,4 %)
 - Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (-10,0 %)
 - Saint-Anselme périphérie (-6,4 %)
 - Saint-Philémon (-6,0 %)
 - Sainte-Claire ouest (-6,0 %)
 - Sainte-Claire est (-5,5 %)
 - Armagh (-4,5 %)
 - Saint-Henri centre (-4,0 %)

²⁶ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.6. Personnes aînées vivant seules

En 2021, **2 025 personnes aînées vivent seules** dans la MRC de Bellechasse, ce qui représente **26,2 % des personnes aînées** vivant en ménages privés²⁷. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (28,3 %) et celle du Québec (30,9 %). Une augmentation de 0,3 % est observée entre 2016 et 2021 dans la MRC, ce qui est similaire à l'augmentation de la région (0,9 %) et celle du Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales

- La proportion de personnes aînées vivant seules varie entre 15,6 % et 34,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **19** communautés locales ont une proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre 20,5 % et 31,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **2** communautés locales présentent une proportion plus élevée (31,9 % et plus) :
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (34,1 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (32,6 %)
 -  **4** communautés locales affichent une proportion plus faible (20,4 % et moins) :
 - Honfleur (15,6 %)
 - Beaumont littoral (16,7 %)
 - Saint-Henri Les Rivières (17,1 %)
 - Saint-Henri centre (19,3 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre une diminution de 1,8 % et une augmentation de 3,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **4** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,0 % et plus) :
 - Saint-Michel-de-Bellechasse littoral (+10,9 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (+5,6 %)
 - Saint-Vallier (+4,1 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (+4,0 %)
 -  **6** communautés locales présentent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :
 - Beaumont intérieur (-8,4 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (-4,3 %)
 - Saint-Henri centre (-4,2 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (-2,8 %)
 - Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-2,4 %)
 - Saint-Damien-de-Buckland (-2,3 %)

²⁷ Les personnes aînées vivant en ménages collectifs ne sont pas incluses dans cet indicateur.

6.7. Incapacités



Les incapacités mesurées par le Recensement canadien se définissent par la difficulté à faire certaines activités quotidiennes depuis au moins 6 mois. Les activités incluses sont :

- Avoir de la difficulté à voir, même en portant des lunettes ou des verres de contact.
- Avoir de la difficulté à entendre, même en utilisant un appareil auditif.
- Avoir de la difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Avoir de la difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Avoir une condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale.
- Avoir d'autres problèmes de santé ou conditions à long terme.

En 2021, 2 760 personnes de 65 ans et plus (35,7 %) vivant dans la MRC de Bellechasse ont rapporté avoir de la difficulté dans au moins une de ces activités, **dont 490 (6,3 %) rapportent avoir souvent de la difficulté**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (5,5 %) et celle du Québec (6,7 %). Celle-ci est restée stable entre 2016 et 2021 dans la MRC (0 %), comme dans la région (augmentation de 0,2 %) et au Québec (augmentation de 0,2 %).

Situation en 2021 pour les 25 communautés locales²⁸

- La proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre 0 % et 11,9 % dans les communautés locales de la MRC de Bellechasse.
- Pour 16 communautés locales, cette proportion se situe entre 2,9 % et 7,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - + 6 communautés locales affichent une proportion plus élevée (7,9 % et plus) :
 - Saint-Léon-de-Standon/ Saint-Nazaire-de-Dorchester (11,9 %)
 - La Durantaye (11,1 %)
 - Saint-Anselme centre (10,7 %)
 - Saint-Charles-de-Bellechasse (10,6 %)
 - Saint-Henri centre (10,2 %)
 - Saint-Anselme périphérie (9,2 %)
 - 3 communautés locales une proportion plus faible (2,8 % et moins) :
 - Honfleur (0 %)
 - Armagh (0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (0 %)

²⁸ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- Pour 15 communautés locales, la variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre une diminution de 3,4 % et une augmentation de 3,3 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5 communautés locales affichent une augmentation plus importante (3,4 % et plus) :
- Sainte-Claire ouest (+5,6 %)
 - La Durantaye (+5,4 %)
 - Saint-Lazare-de-Bellechasse (+4,8 %)
 - Saint-Anselme centre (+4,5 %)
 - Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester (+4,4 %)



- 5 communautés locales présentent une diminution plus importante (3,5 % et plus) :
- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (-18,2 %)
 - Saint-Vallier (-7,5 %)
 - Armagh (-6,5 %)
 - Saint-Henri périphérie (-6,0 %)
 - Saint-Nérée-de-Bellechasse (-5,0 %)

Analyse et réflexion pour soutenir la mobilisation

La section suivante présente une analyse des données et quelques pistes de réflexion pour la mobilisation des communautés locales de la MRC de Bellechasse.

D'une part, le tableau synthèse présenté à la fin de cette section a été produit afin de permettre une **vue d'ensemble** de la situation pour la MRC. Ce tableau propose une sélection de 19 indicateurs pour la situation de 2021 et pour quelques aspects de l'évolution entre 2016 et 2021. La dernière colonne présente le cumul des situations moins favorables relevées pour 14 indicateurs concernés (ceux ayant la possibilité d'un symbole rouge) et pour la situation de défavorisation matérielle et sociale (catégorie lilas ou violette).

D'autre part, afin de soutenir l'interprétation des résultats, une démarche consultative a été réalisée à l'automne 2024 auprès des intervenants de la Direction de santé publique qui œuvrent au quotidien auprès des acteurs locaux et des membres des communautés. En somme, les pistes de réflexion présentées pourront servir de base pour une analyse plus approfondie dans les milieux, sous l'angle de la mobilisation et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Synthèse du portrait de la MRC

Concernant la **démographie**, Bellechasse est la quatrième plus grande MRC de Chaudière-Appalaches. Parmi ses 25 communautés locales, 6 sont constituées de moins de 1 000 habitants et aucune n'a 3 000 habitants ou plus. Bellechasse est une MRC en croissance, mais son taux d'accroissement depuis 2016 est inférieur à celui observé en moyenne dans la région.

Les communautés locales de Bellechasse se distinguent en deux groupes lorsqu'elles sont comparées aux autres de la région. En effet, la moitié des communautés locales, principalement situées dans le sud de la MRC, sont **défavorisées matériellement**, dont 2 sont défavorisées à la fois au plan matériel et social. L'autre portion de communautés locales, celles principalement situées au nord de la MRC, ne présentent pas de défavorisation matérielle ou sociale. La défavorisation matérielle est surtout expliquée par la proportion élevée de personnes sans emploi dans 6 communautés et par l'augmentation plus importante de cette proportion depuis 2016 dans près de la moitié des communautés locales de la MRC. On observe également une proportion de faible scolarité plus élevée que dans la région, et plus spécifiquement, pour 4 communautés locales. De plus, 3 communautés affichent des taux de pauvreté élevés.

Le **logement** semble être un défi important dans la MRC, avec près de la moitié des communautés présentant une proportion de logements inadéquats plus élevé. Pour 7 d'entre elles, cette proportion est aussi en augmentation depuis 2016. Toutefois, cette proportion est également en diminution plus importante pour 10 autres communautés locales. De plus, seulement 3 communautés affichent une proportion élevée de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement.

Les **familles** se portent généralement bien dans la MRC de Bellechasse, avec le tiers des communautés qui présentent une augmentation plus importante de la proportion de familles avec enfants de 0 à 18 ans. La proportion de familles monoparentales est également plus faible que la moyenne régionale. Le revenu médian des familles se situent généralement entre 71 500 \$ et 89 000\$*, à l'exception de 4 communautés, où ce revenu est plus faible.

La situation des **jeunes** semble également favorable dans la MRC, avec des proportions de jeunes en croissance depuis 2016 et plus du tiers des communautés locales qui présentent une proportion élevée de jeunes de 0 à 5 ans. De plus, dans la majorité des communautés locales, la proportion de jeunes vivant dans un ménage à faible revenu est faible, à l'exception de 4 communautés où cette proportion est plus élevée.

La proportion d'**aînés** dans les communautés locales de Bellechasse est généralement similaire ou plus faible que celle observée dans la région, à l'exception de 5 d'entre elles où cette proportion est plus élevée. La proportion d'aînés est également en croissance dans les communautés locales, mais avec un taux d'accroissement généralement faible. Le revenu moyen des aînés se situe entre 30 000 \$ et 40 000 \$* dans la plupart des communautés locales, sauf exception de 5 communautés où celui-ci est plus faible. De plus, 4 communautés locales présentent une proportion élevée d'aînés vivant dans un ménage à faible revenu. Pour 6 communautés locales, on observe également une proportion plus élevée d'aînés avec une incapacité et celle-ci est en augmentation importante pour 5 communautés locales.

La mobilisation dans les communautés

La mobilisation des communautés, la concertation des partenaires et la culture de collaboration représentent des forces vives dans Bellechasse. En effet, plusieurs actions sont déployées pour répondre aux enjeux vécus par la population.

La mise en œuvre d'actions visant à répondre aux besoins des personnes plus défavorisées matériellement implique plusieurs acteurs du milieu et se veut la mission de la *Table Action Solidarité Bellechasse*, une instance de concertation réunissant communautés et ressources pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Le déploiement d'initiatives telles qu'*Accès-loisirs* pour rendre le loisir accessible aux personnes à faible revenu et *Frigos partages*, dont l'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire, créer des espaces de partage au sein des communautés et favoriser la sécurité alimentaire. Les partenaires de Bellechasse contribuent ainsi activement à la lutte à la pauvreté.

La persévérance scolaire est également une préoccupation pour laquelle les acteurs locaux se concertent et collaborent. Différents projets proposant de l'accompagnement, des ateliers, des activités et des stages sont mis en place afin de favoriser un plus grand taux de diplomation chez la population de Bellechasse.

En ce qui concerne les aînés, l'isolement représente certes un enjeu préoccupant dans la MRC. Les partenaires sont bien au fait que le vieillissement de la population se fait ressentir et ce, en particulier dans le sud de la MRC. À cet égard, le milieu se mobilise pour mettre en œuvre des actions afin de faciliter l'accès aux services. Le projet *Vieillir en santé dans Bellechasse*, issu de la *Table de concertation des personnes aînées et leurs proches de Bellechasse* vise par diverses actions à faciliter le transport et la mobilité des personnes âgées, ainsi que l'accès aux loisirs et aux services de proximité. D'autres actions se déploient également pour répondre aux besoins des aînés, notamment le programme *Viactive* et d'autres activités de stimulation afin de favoriser le vieillissement actif et de réduire l'isolement, le déconditionnement et la perte d'autonomie.

En somme, l'interprétation des résultats obtenus dans le cadre de ce portrait pourra se poursuivre au sein de la MRC avec l'aide des intervenants de la DSPublique, puis en collaboration avec la population et les acteurs locaux de divers secteurs impliqués dans le développement des communautés. Ce processus de coconstruction permettra de mieux comprendre les résultats, de leur donner un sens et d'en développer une vision commune. Il contribuera ainsi à maintenir l'engagement des acteurs en faveur d'actions concrètes axées sur l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs²⁹

| Communautés locales | 1. Population | 2. Défavorisation matérielle et sociale | 3. Population générale | | | | | | | 4. Familles | | 5. Jeunes | | | 6. Aînés (65 ans et plus) | | | | | Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs) |
|---------------------------------------|---|---|------------------------|--|---|---|---|--|--|--|--|--------------------------------------|--|--|---|--|---|---|--|---|
| | Taux d'accroissement (2016-2021) | IDMS (comparaison régionale 2021) | | MPC (2021) | Faible scolarité (2021) | Sans emploi (2021) | Locataires (2021) | 30 % ou plus du revenu au logement inadéquat (locataires 2021) | Logement inadéquat (2021) | Revenu médian des familles (évolution 2016-2021) | Familles monoparentales (2021) | 0 à 24 ans (évolution 2016-2021) | 0 à 5 ans (proportion de population 2021) | MFR 0 à 17 ans (2021) | 65 ans et plus (évolution 2016-2021) | 65 ans et plus (proportion de population 2021) | Personnes vivant seules (2021) | MFR (2021) | Incapacité (2021) | |
| Saint-Vallier | -3,3 % | Q2-Q3 | | 3,4 % | 10,2 % - | 17,0 % | 17,6 % | 18,8 % | 7,1 % + | 🚩 | 13,6 % | | 5,8 % | 7,5 % | 24,3 % | ⬇️ | 26,5 % | 18,0 % | 4,3 % | 2 |
| La Durantaye | 3,3 % | Q4-Q1 | | 3,2 % | 22,5 % | 23,8 % | 17,6 % | 0,0 % + | 4,7 % + | | 9,1 % + | | 9,0 % + | 3,1 % | 22,4 % | | 26,5 % | 17,6 % | 11,1 % + | 2 |
| Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur | 1,5 % | Q3-Q2 | | 1,5 % | 9,6 % - | 25,3 % + | 13,9 % | 0,0 % - | 0,0 % - | | 12,3 % | | 7,5 % | 0,0 % - | 27,0 % | | 21,7 % | 19,1 % | 4,4 % | 1 |
| Saint-Michel-de-Bellechasse littoral | 6,1 % | Q1-Q1 | 🚩 | 0,0 % - | 11,5 % | 15,4 % | 13,0 % | 20,0 % | 5,1 % + | | 7,4 % - | | 6,3 % | 0,0 % - | 29,7 % | | 28,0 % | 12,0 % - | 7,7 % | 2 |
| Beaumont littoral | 6,9 % ↑ | Q1-Q1 | 🚩 | 1,4 % - | 10,7 % | 14,8 % | 5,9 % - | 0,0 % - | 0,0 % - | 🚩 | 8,6 % - | ↑ | 8,1 % + | 3,0 % | 19,9 % | | 16,7 % - | 8,5 % - | 7,0 % | 2 |
| Beaumont intérieur | -4,5 % ⬇️ | Q3-Q2 | 🚩 | 0,0 % - | 13,0 % | 11,7 % - | 19,6 % | 0,0 % - | 0,0 % - | 🚩 | 9,0 % - | | 7,7 % + | 4,3 % | 26,2 % | | 23,9 % | 22,2 % | 6,3 % | 1 |
| Saint-Charles-de-Bellechasse | 7,9 % ↑ | Q3-Q3 | | 1,7 % | 14,6 % | 13,0 % - | 20,7 % | 11,9 % | 1,5 % | | 11,8 % | | 10,3 % + | 2,3 % + | 15,9 % - | ⬇️ | 26,6 % | 18,8 % | 10,6 % + | 1 |
| Saint-Henri centre | 4,5 % | Q3-Q3 | | 2,0 % | 16,7 % | 8,9 % - | 35,8 % + | 18,9 % | 4,8 % + | | 15,3 % + | | 6,9 % | 3,4 % | 17,8 % - | | 19,3 % - | 22,8 % | 10,2 % + | 3 |
| Saint-Henri périphérie | 0,7 % | Q3-Q2 | 🚩 | 2,7 % | 16,3 % | 11,4 % - | 26,4 % | 17,0 % | 2,9 % | | 10,0 % | | 8,3 % + | 2,9 % | 18,4 % | ⬇️ | 30,5 % | 24,4 % | 5,7 % | 0 |
| Saint-Henri Les Rivières | 6,4 % | Q2-Q1 | 🚩 | 1,4 % - | 9,3 % - | 9,9 % - | 15,6 % | 0,0 % - | 0,0 % - | | 13,9 % | | 11,4 % + | 3,7 % | 10,9 % | ⬇️ | 17,1 % - | 9,8 % - | 5,9 % | 1 |
| Saint-Anselme centre | -6,3 % ⬇️ | Q4-Q3 | | 3,3 % | 15,8 % | 15,7 % | 28,5 % | 17,3 % | 0,0 % - | | 12,0 % | ⬇️ | 8,1 % + | 8,0 % | 20,7 % | ⬇️ | 26,5 % | 27,7 % | 10,7 % + | 2 |
| Saint-Anselme périphérie | 17,4 % ↑ | Q4-Q2 | 🚩 | 4,3 % | 18,0 % | 16,3 % | 26,1 % | 16,2 % | 0,0 % - | | 12,6 % | ↑ | 8,0 % + | 5,5 % | 18,3 % | | 20,6 % | 17,2 % | 9,2 % + | 1 |
| Honfleur | 4,1 % | Q4-Q1 | | 0,0 % - | 18,5 % | 19,3 % | 26,9 % | 0,0 % - | 0,0 % - | | 5,9 % - | ↑ | 10,7 % + | 2,6 % + | 22,0 % | | 15,6 % - | 21,2 % | 0,0 % - | 0 |
| Sainte-Claire est | 6,2 % | Q4-Q4 | | 3,3 % | 20,0 % | 24,6 % | 28,9 % | 13,3 % | 3,8 % + | | 14,7 % | ↑ | 6,7 % | 6,2 % | 22,6 % | ⬇️ | 24,4 % | 20,5 % | 4,5 % | 2 |
| Sainte-Claire ouest | 3,7 % | Q3-Q2 | | 0,0 % - | 15,9 % | 11,0 % - | 29,3 % | 6,7 % | 0,0 % - | | 12,4 % | | 6,8 % | 3,9 % | 20,5 % | | 25,4 % | 18,8 % | 5,6 % | 0 |
| Saint-Lazare-de-Bellechasse | 3,1 % | Q4-Q1 | | 3,1 % | 20,9 % | 14,6 % | 25,0 % | 15,4 % | 0,0 % - | | 11,0 % | | 7,1 % | 4,8 % | 22,6 % | | 25,5 % | 26,9 % | 4,8 % | 0 |
| Saint-Gervais | -0,9 % | Q3-Q2 | | 3,1 % | 17,1 % | 18,0 % | 25,6 % | 9,8 % | 0,0 % - | | 11,8 % | | 7,5 % | 4,2 % | 19,9 % | | 28,0 % | 25,0 % | 6,2 % | 0 |
| Saint-Malachie | 9,5 % ↑ | Q4-Q3 | | 2,6 % | 23,5 % | 17,4 % | 12,2 % | 0,0 % - | 0,0 % - | 🚩 | 12,5 % | | 6,6 % | 11,7 % + | 27,3 % | ↑ | 30,3 % | 27,7 % | 2,9 % | 2 |

²⁹ Ce tableau ne présente pas tous les indicateurs présentés dans le rapport. Pour un portrait complet, veuillez vous référer à l'ensemble du rapport.

Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs (suite)

| Communautés locales | 1. Population | 2. Défavorisation matérielle et sociale | 3. Population générale | | | | | | | 4. Familles | | 5. Jeunes | | | 6. Ainés (65 ans et plus) | | | | | Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs) |
|---|----------------------------------|---|------------------------|------------|-------------------------|--------------------|-------------------|--|---------------------------|--|--------------------------------|----------------------------------|---|-----------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------|------------|-------------------|---|
| | Taux d'accroissement (2016-2021) | IDMS (comparaison régionale 2021) | | MPC (2021) | Faible scolarité (2021) | Sans emploi (2021) | Locataires (2021) | 30 % ou plus du revenu au logement (locataires 2021) | Logement inadéquat (2021) | Revenu médian des familles (évolution 2016-2021) | Familles monoparentales (2021) | 0 à 24 ans (évolution 2016-2021) | 0 à 5 ans (proportion de population 2021) | MFR 0 à 17 ans (2021) | 65 ans et plus (proportion de population 2021) | 65 ans et plus (évolution 2016-2021) | Personnes vivant seules (2021) | MFR (2021) | Incapacité (2021) | |
| Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester | -7,4 % | Q5-Q3 | | 5,2 % | 35,6 % | 29,5 % | 13,8 % | 36,8 % | 10,2 % | | 10,1 % | | 3,6 % | 12,8 % | 31,2 % | | 34,1 % | 32,9 % | 11,9 % | 9 |
| Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland | 0,7 % | Q5-Q3 | | 0,0 % | 27,6 % | 26,7 % | 11,3 % | 0,0 % | 5,2 % | | 10,6 % | | 3,9 % | 0,0 % | 31,8 % | | 23,9 % | 19,6 % | 4,5 % | 3 |
| Saint-Philémon | -4,9 % | Q5-Q3 | | 12,9 % | 36,4 % | 38,5 % | 25,7 % | 0,0 % | 8,7 % | | 12,2 % | | 4,4 % | 13,3 % | 37,5 % | | 27,5 % | 34,6 % | 7,1 % | 7 |
| Saint-Damien-de-Buckland | -3,3 % | Q5-Q3 | | 7,7 % | 23,1 % | 25,1 % | 27,3 % | 24,4 % | 6,7 % | | 11,5 % | | 4,8 % | 9,7 % | 32,8 % | | 32,6 % | 21,8 % | 6,2 % | 6 |
| Armagh | -3,0 % | Q5-Q4 | | 7,0 % | 30,3 % | 34,8 % | 20,4 % | 25,0 % | 8,3 % | | 13,3 % | | 6,6 % | 13,2 % | 27,4 % | | 31,2 % | 31,2 % | 0,0 % | 9 |
| Saint-Nérée-de-Bellechasse | -0,7 % | Q5-Q1 | | 4,3 % | 22,3 % | 24,6 % | 8,6 % | 0,0 % | 0,0 % | | 8,9 % | | 6,8 % | 7,7 % | 31,1 % | | 25,6 % | 22,7 % | 0,0 % | 2 |
| Saint-Raphaël | 2,9 % | Q5-Q3 | | 4,2 % | 24,1 % | 23,7 % | 17,1 % | 15,8 % | 4,7 % | | 13,2 % | | 6,5 % | 4,3 % | 22,0 % | | 28,0 % | 31,3 % | 7,4 % | 2 |

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale

MPC : Mesure du panier de consommation

MFR : Mesure du faible revenu

Légende des 14 indicateurs avec une évaluation favorable ou défavorable

- Proportion plus élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
 - Proportion moins élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
 - Augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
 - Diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
 - Augmentation plus importante que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
 - Augmentation moins importante que la moyenne régionale ou diminution, allant dans le sens défavorable
 - Se situe dans les quintiles défavorisés matériellement et socialement
- nc : écart non calculé en raison des petits nombres

Légende du cumul de situations défavorables parmi les 14 sélectionnés

- 7 à 12 indicateurs sont en situation défavorable (50 % et plus)
- 5 ou 6 indicateurs sont en situation défavorable (entre 36 % et 43 %)

Légende des 5 indicateurs dont le sens n'est pas évalué

- Proportion plus élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- Proportion moins élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- Augmentation ou faible diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale
- Diminution ou faible augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale

Références

- Aïach, P. (2010). Les inégalités sociales de santé et leurs déterminants. In C. Halpem (Ed.), *La Santé : Un enjeu de société* (pp. 167-178). Éditions Sciences Humaines.
- Stringhini, S., Carmeli, C., Jokela, M., Avendaño, M., Muennig, P., Guida, F., Ricceri, F., d'Errico, A., Barros, H., Bochud, M., Chadeau-Hyam, M., Clavel-Chapelon, F., Costa, G., Delpierre, C., Fraga, S., Goldberg, M., Giles, G. G., Krogh, V., Kelly-Irving, M., . . . Kivimäki, M. (2017). Socioeconomic status and the 25 × 25 risk factors as determinants of premature mortality: a multicohort study and meta-analysis of 1·7 million men and women. *Lancet*, 389(10075), 1229-1237. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(16\)32380-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(16)32380-7)

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 

